

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

RAPPORT SUR LE SUIVI ET L'APPLICATION DE LA STRATEGIE DE MAURICE

TABLE DES MATIERES

I INTRODUCTION	1
A. Rappel	1
B. Les thèmes définis dans la stratégie de Maurice.....	2
II. CONTEXTE	2
A. La situation Géographique	2
B. La population et l'urbanisation.....	3
1. Les caractéristiques démographiques de la population	3
2. Les principaux défis de l'urbanisation:.....	4
3. La sécurité nationale et criminalité	4
C. Situation socioéconomique.....	4
1. l'économie.....	<i>Error! Bookmark not defined.</i>
2. Les défis socio – économiques majeurs.....	7
3. Les impacts économiques et sociaux.....	7
4. Les actions mises en œuvre pour faire face aux défis socioéconomiques	9
III - CADRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	10
A. Les réalisations	10
B. Les contraintes.....	11
C. Les défis	11
IV– PROGRES REALISES, CONTRAINTES ET DEFIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE MAURICE.....	11
A. Les changements climatiques et élévation du niveau de la mer	12
1. Les réalisations.....	12
2. Les contraintes	12
3. Les défis	12
B. L'adaptation.....	13
1. Les réalisations.....	13
2. Les contraintes	13
3. Les défis	13
C. Les catastrophes naturelles et Ecologiques.....	13
1. Les réalisations.....	15
2. Les contraintes	15
3. Les défis	15
D. La gestion des déchets.....	16
1. Les réalisations.....	16
2. Les contraintes	16
3. Les défis	16

E. Ressources côtières et marines	17
1. Les réalisations	18
2. Les contraintes	18
3. Les défis	18
F. Les ressources en eau douce et infrastructures sanitaires	18
1. Les réalisations	20
2. Les contraintes	20
3. Les défis	21
G. Les ressources terrestres et la dégradation de ces ressources	21
1. Les réalisations	22
2. Les Contraintes	22
3. Les défis	22
H. Les ressources énergétiques	22
1. Les réalisations	23
2. Les Contraintes	23
3. Les défis	23
I. Le tourisme	24
1. Les réalisations	24
2. Les contraintes	24
3. Les défis	25
J. La diversité biologique	25
1. Les réalisations	25
2. Les contraintes	25
3. Les défis	26
K. Transport et Communication	26
A. Transport	26
1. Les réalisations	26
2. Les contraintes	27
3. Les défis	27
B. Les télécommunications	27
1. Les réalisations	27
2. Les contraintes	27
3. Les défis	28
V. LES SECTEURS TRANSVERSAUX	28
A. Les financements et Investissements pour le développement durable	28
B. Le renforcement des capacités et coordination	28
C. Les contraintes :	Error! Bookmark not defined.

VI. COMMERCE, INVESTISSEMENT, RENFORCEMENT DE CAPACITE	28
VII. LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT.....	29
A. L'éradication de la pauvreté.....	29
1. <i>L'adoption de la stratégie agricole avec pour objectifs :</i>	29
2. La gestion durable des ressources naturelles:.....	30
3. <i>La mise en place d'un système de crédit rural décentralisé et autonome</i>	30
4. <i>Le développement de la pêche artisanale</i>	30
B. L'éducation et réduction de la mortalité infantile.....	31
1. L'éducation	31
2. <i>La réduction de la mortalité infantile</i>	32
VIII. EGALITE DU GENRE ET POUVOIR DES FEMMES	33
IX. VIH/SIDA, PALUDISME ET AUTRES MALADIES	34
A. Le VIH/SIDA.....	34
B. Le paludisme	34
C. Les autres maladies.....	35
X. VIABILITE ENVIRONNEMENTALE	35
XI. PARTENARIAT GLOBAL POUR LE DEVELOPPEMENT.....	36
XII QUESTIONS EMERGENTES ET BESOINS SPECIFIQUES	36
A. Les questions émergentes.....	36
B. Les besoins spécifiques	37
XIII. LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS).....	37
XIV. LES IMPACTS DE LA CRISE MONDIALE (source PNUD Comores)	38

TABLEAUX

Tableau 1: Profil démographique des Comores.....	4
Tableau 2 Comparaison de l'IDH des Comores à celui d'autres PVD	5
Tableau 3 Indicateurs économiques	7
Tableau 4 : Évolution des exportations des Comores (SCRIP 2009).....	8
Tableau 5: Évolution des Importations des Comores (SCRIP 2009)	9
Tableau 6 Incidence de la pauvreté et objectifs en 2015	31
Tableau 7: Répartition de l'effectif scolaire par niveau (source : SCRIP).....	32
Tableau 8 Indicateurs de suivi des objectifs du millénaire liés à la santé de la reproduction.....	32
Tableau 9: Indicateurs de la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans en 2015 (source rapport national Barbade+10)..	32
Tableau 10 : La situation actuelle en matière d'accès des filles et des garçons à l'éducation est la suivante	33
Tableau 11 : Situation au niveau de l'enseignement secondaire	33
Tableau 12. Indices de viabilité	Error! Bookmark not defined.

SIGLES ET ABRIVIATIONS

A

AFD Agence Française pour le Développement

B

BAD Banque Africaine de Développement

C

CBD Convention sur le Diversité Biologique

CC : Changements Climatiques

CGP : Commissariat Général au Plan

COSEP : Centre des Opérations de Secours et de Protection Civile

CSEA : Comité Sectoriel de l'Eau et de l'Assainissement

D

DD : Développement Durable

F

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FIDA : Fonds International pour le Développement de l'Agriculture

H

HSF : Hydraulique Sans Frontière

I

IDH : Indice de développement Humain

IST : Infection sexuellement transmis

L

LCE : Loi cadre de l'Environnement

M

MPAE : Ministère de la Production, de l'Agriculture et de l'environnement

O

OMD: Objectifs du Millénaire pour le Développement

P

PACA: Région Province Alpes Côte d'Azur

PAE : Plan d'Action Environnemental

PEID : Petits Etats Insulaires en Développement

PMA : Pays les Moins Avancés

PNE : Politique National de l'environnement

PNDHD : Projet National pour le Développement Humain Durable

POPs: Polluants Organiques Persistants

PROGECO : Projet Régional pour la Gestion des zones côtières

RGPH : Rapport Général sur la Population et l'Habitat

S

SCRP : Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté

SNDS : Stratégie Nationale de Développement de la Statistique

SNPT : Société Nationale des Postes et télécommunications

SNPSF : Société Nationale des Postes et des Services Financiers

U

UCEA : Unité de Coordination de l'Eau à Anjouan

UCEA : Unité de Coordination de l'Eau à Mohéli

UNDAF: Plan Cadre des nations Unies pour l'Aide au développement

V

VIH/SIDA : Virus Immun déficient Humain /Syndrome Immuno Déficient Acquis

I INTRODUCTION

A. Rappel

Suite à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, «Sommet planète Terre», qui s'est tenu à Rio de Janeiro en juin 1992, une Assemblée Générale de l'ONU s'est tenue en décembre 1992, sur recommandation de ce Sommet planète Terre : Il a été demandé la tenue de la Conférence de la Barbade en faveur des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) compte tenu de leurs spécificités et de leur vulnérabilité.

C'est ainsi que la Conférence mondiale sur le développement durable des Petits Etats Insulaires en Développement, s'est tenue à la Barbade du 25 avril au 6 mai 1994. Cent onze(111) gouvernements ont adopté la déclaration et le programme de la Barbade. Ces accords établissent des principes et des stratégies pour le développement qui protégeront l'environnement fragile de ces petits Etats insulaires en s'inspirant de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de l'action 21. Le partenariat mondial formé au Sommet planète Terre a convenu de coopérer pour le développement durable : un développement qui permet de satisfaire les besoins actuels sans hypothéquer le bien-être des générations futures en détériorant l'environnement dont la vie dépend sous toutes ses formes.

En 2005 les PEID se sont réunies à Maurice pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en application du Programme d'Action de la Barbade. La déclaration de Maurice est issue de cette conférence internationale.

Afin d'évaluer les efforts déployés par les PEID pour la mise en œuvre de la stratégie de Maurice il est demandé à chaque PEID d'élaborer un rapport national pour faire le point sur le suivi et l'application de cette stratégie.

Il convient de rappeler que les propositions essentielles du programme d'action issue de la déclaration de la Barbade prévoient :

- La création de centres régionaux de développement durable afin de promouvoir la recherche et la formation pour le développement d'une technologie écologiquement équilibrée adaptable aux petites îles. Le financement doit être apporté par les Gouvernements des petites îles et des donateurs internationaux;
- La création d'un programme d'assistance technique aux petits Etats insulaires en développement qui leur permettrait de mettre leurs compétences endogènes en commun et de les rendre accessibles à tous les petits Etats insulaires
- la mise sur pied d'un réseau d'information pour les petits Etats insulaires en développement afin de faciliter les échanges d'information sur divers aspects du développement durable concernant les petits Etats. Le Programme des Nations Unies pour le développement a présenté à l'Assemblée générale en novembre 1994 des études de faisabilité sur ce réseau et également sur le programme d'assistance technique

Des recommandations importantes ont été formulées pour les domaines prioritaires suivants : (i) Changements climatiques et élévation du niveau des mers, (ii) Déchets toxiques et dangereux, (iii) Ressources côtières et marines, (iv) Ressources en eau douce et ressources foncières, (v) Energie et (vi) Tourisme.

B. Les thèmes définis dans la stratégie de Maurice

La stratégie de Maurice s'intéresse particulièrement aux thèmes suivants.

1. Changements climatiques et élévation du niveau des mers
2. Catastrophes naturels et écologiques
3. Gestion des déchets
4. Ressources côtières et marines
5. Ressources en eau douce
6. Ressources foncières
7. Energie
8. Tourisme
9. Biodiversité
10. Transport et communication.

Bien que dans les PEID l'environnement soit menacé à tous les niveaux, et malgré la faiblesse des engagements financiers pour la mise en œuvre du Programme d'Action de la Barbade et pour la stratégie de Maurice, Les Comores ont réalisé de nombreux efforts durant la dernière décennie, notamment dans leurs politiques de développement, dans le renforcement de leurs capacités et dans la recherche d'un nouveau type de gouvernance qui implique à la fois , le secteur privé et la société civile.

Malheureusement, dans le cadre de l'exécution des programmes et projets, ces efforts ne sont pas traduits par des actions visibles et leurs impacts ne sont pas significatifs. On peut même confirmer que les résultats ne sont pas à la hauteur des investissements et des efforts consentis.

Cependant, le document SCRP 2009 et le plan cadre des Nations Unis pour l'aide au développement (UNDAF) 2008 - 2012 se sont fixés des objectifs réalistes qui concourent entre autre à la mise en œuvre de la stratégie de Maurice.

L'efficacité de la mise en œuvre et du suivi des programmes, des projets et des plans stratégiques repose sur la mobilisation de tous les acteurs (gouvernement, partenaires au développement, privés, ONG, communautés) et des efforts doivent être consentis pour une meilleure coordination garant d'une mise en œuvre efficace et effective des programmes et projets.

Le présent rapport se propose de faire le point sur les efforts déployés pour la mise en œuvre de la stratégie de Maurice notamment les réalisations, les contraintes et les défis majeurs .Conformément aux termes de références, il doit s'inspirer du rapport national Barbade + 10 afin de mieux cadrer les interventions et de mieux percevoir l'évolution dans la mise en application de la stratégie de Maurice pendant ces cinq dernières années.

II. LE CONTEXTE

A. La situation Géographique

L'Archipel des Comores est situé à l'entrée Nord du Canal de Mozambique entre Madagascar et la côte Orientale de l'Afrique, entre 11°20' et 13°40' de latitude Sud et 43°11' et 45°19' de longitude Est. Il est composé de quatre îles: Grande Comore, Anjouan, Mayotte et Mohéli. Malgré l'accession du pays à la souveraineté internationale en 1975, Mayotte est encore sous administration française. Seules les trois îles forment actuellement, l'Union des Comores avec une superficie totale de 1861km². Le présent rapport se réfère aux trois îles indépendantes.

Situées à égale distance de l'Afrique Orientale et de Madagascar (300 Km), les îles sont distantes entre elles d'environ 30 à 40 Km, isolées les unes des autres par de profondes fosses sous-marines. Elles occupent une position stratégique, au cœur de la principale route de transport maritime de l'Océan Indien le long de la côte africaine. Cette route à haut risque de pollution est entre autres celle des pétroliers géants qui transportent le pétrole brut du Moyen-Orient vers l'Europe et l'Amérique. Les quatre îles de l'Archipel des Comores sont d'origine volcanique. Selon le phénomène des points chauds, le volcanisme récent, responsable de la formation de l'Archipel, s'est déplacé du Sud Est au Nord Est, donnant naissance aux îles de Mohéli (1,4 à 3,4 millions d'années), d'Anjouan (0,4 à 1,5 millions d'années) et de Grande Comore (10.000 à 130.000 ans). La Grande Comore, la plus jeune des trois îles, est constituée de sols perméables peu altérés. Anjouan, avec son volcanisme ancien est constituée de sols d'origine basaltique, argilo-limoneux fertiles, et son relief est très accidenté. Mohéli, qui est le résultat d'un volcanisme très ancien, possède des sols argileux, limoneux, fertiles et souvent imperméables. A la Grande Comore, le volcanisme est encore actif. La dernière éruption du volcan remonte à 2005.

B. La population et l'urbanisation

1. Les caractéristiques démographiques de la population

Les îles de l'Archipel des Comores ont été peuplées par des vagues successives de migrations en provenance du Golfe Persique et d'Afrique de l'Est, et se sont enrichies plus récemment d'échanges avec la population malgache. Malgré ses origines diverses, la population se caractérise par une grande homogénéité et une unité religieuse (musulmane), linguistique et culturelle.

La population comorienne est estimée à 670.000 habitants environ en 2009 et atteindra 785 000 en 2015, une démographie galopante qui entraîne une forte pression sur les terres disponibles. A Anjouan les densités de population atteignent des seuils critiques comme dans la région de Nyumakélé où elles dépassent les 1 000 hab /km² cultivable. Cela signifie que les gros problèmes actuels de protection de l'environnement pourraient s'aggraver si le pays ne prend pas rapidement les mesures appropriées pour faire face à cette évolution démographique. La densité varie d'une île à l'autre : elle est de 517 habitants au Km² à Anjouan, de 240 habitants au Km² à la Grande Comore et de 99 habitants au Km² à Mohéli. Les deux tiers de la population vit en milieu rural, mais l'urbanisation progresse au rythme de 6,5% par an. Le taux de croissance démographique est de 2,1%, un des plus élevés d'Afrique. L'indice synthétique de fécondité est de 5,3 enfants par femme.

Une autre caractéristique de la population comorienne, relevée lors du RGPH, est son extrême jeunesse (53,8 % de la population ont moins de 20 ans). De plus, l'âge moyen de la population est de 24,1 ans. Une telle structure par âge ne va pas sans poser d'énormes défis au pays, surtout dans la prise en charge de la jeunesse en matière d'éducation, de santé, de nutrition, de formation professionnelle, d'emploi, de loisirs,

Tableau 1: Profil démographique des Comores

Indicateurs	%
Taux de croissance :	2,1
Population féminine	50,4%
Densité	309
Population de moins de 20ans	53,8%
Population urbaine	27 ,9%
Population rurale	72,1%
Population zone côtière	75%
Espérance de vie a la naissance	65,5

Source: RGPH 2003 et RNDH

Selon une hypothèse moyenne de projection de la population, les trois îles de l'Union des Comores seront peuplées à l'horizon 2050 de 1.583.996 habitants, soit une densité moyenne de 862 habitants au Km², ce qui correspond à quatre fois la densité actuelle. La population devrait doubler tous les 25 ans.

2. Les principaux défis de l'urbanisation:

- La conception et la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire ;
- La mise en œuvre du plan de développement urbain ;
- La production de matériaux locaux de construction pour favoriser l'accès de la majorité de la population à un habitat décent, compte tenu du coût élevé des matériaux de construction importés.

3. La sécurité nationale et criminalité

Le pays dispose de capacités limitées pour garantir sa sécurité intérieure et extérieure. Cependant la rénovation de l'état civil et l'introduction des cartes d'identité et des passeports biométriques contribuent au contrôle et au renforcement de la sécurité.

Ille pays ne possède pas d'équipements lui permettant d'assurer sa sécurité au niveau des ports et aéroports alors que le développement économique nécessite une certaine sécurité aux frontières.

Il n'a pas les moyens de contrôler sa zone économique exclusive et ne peut donc exercer aucun pointage des navires qui la traverse avec les risques de pollution et de pêche illicite auxquels il est exposé.

Notre pays n'est pas épargné des actes de terrorisme qui se développent dans la région et en termes de criminalité, la situation devient inquiétante.

C. Situation socioéconomique

1. L'économie

Les Comores font partie du groupe des pays les moins avancés (PMA) avec un Produit National Brut (PNB) estimé à 450 USD/hab. et un taux de croissance économique particulièrement faible. Suivant l'indice du développement humain (IDH), les Comores occupent le 139ème rang de 177 pays avec un IDH de 0,576 en 2007 contre un IDH de 0,570 en 2005. (Rapport mondial sur le Développement Humain PNUD 2009.)

Tableau 2 Comparaison de l'IDH des Comores à celui d'autres PVD1

	1998			2003			2005			
	IDH*	NDH*	RM*	IDH	NDH ²	RM	IDH	NDH	RM	X - Y
Comores	0,508	M	137^è	0,547	M	132^è	0,581	M	134^è	10
Madagascar	0,483	F	141 ^è	0,499	F	146 ^è	0,533	M	143 ^è	27
Maurice	0,761	M	71 ^è	0,791	M	65 ^è	0,804	E	65 ^è	-13
Seychelles	0,785	M	53 ^è	0,821	E	51 ^è	0,843	E	50 ^è	-10
Tanzanie	0,415	F	156 ^è	0,418	F	164 ^è	0,467	F	159 ^è	15
Kenya	0,508	M	138 ^è	0,474	F	154 ^è	0,521	M	148 ^è	9
Mozambique	0,341	F	168 ^è	0,379	F	168 ^è	0,324	F	172 ^è	-16
Cap Vert				0,694	M	146 ^è	0,736	M	102 ^è	11
Ensemble PVD	0,642	M	-	0,518	M	-	0,691	M	-	-
Ensemble PMA	0,435	F	-	0,515	F	-	0,488	F	-	-
Afr. Subsaharienne	0,464	F	-	0,499	F	-	0,493	F	-	-

Source : PNUD, Rapport Mondial sur le développement humain, 2000 et 2005 et 2007/2008

***IDH = Indicateur de développement humain ; ND = Niveau de développement ; RM = Rang mondial, ** X = Classement selon le PIB par tête, Y = Classement selon l'IDH**

Cependant, des progrès significatifs ont été réalisés ces dernières années et les indicateurs macroéconomiques affichent des perspectives optimistes, grâce aux réformes économiques engagées par le Gouvernement. C'est ainsi qu'une «Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance» (FRPC) a été approuvée par le Fonds Monétaire International (FMI) en Septembre 2009, permettant aux Comores de bénéficier d'une réduction de leur dette extérieure (70% du Produit Intérieur Brut ou PIB) dans le cadre de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). Et, suite à l'apurement de ses arriérés en Décembre 2007, la Banque Africaine de Développement reprend également ses activités d'appui pour le pays.

Le Gouvernement reconnaît qu'un environnement macroéconomique stable est une condition nécessaire à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Cet environnement affecte directement la performance des entreprises, le pouvoir d'achat des individus et la capacité de l'État à offrir des services publics essentiels, comme une éducation de base accessible et de qualité et des soins de santé primaires pour tous. Les objectifs macroéconomiques du gouvernement dans le cadre de la SCRП concernent d'une part, le respect des grands équilibres économiques, en particulier le niveau de dépenses de l'État et du déficit public, la balance des paiements et le niveau général des prix, et d'autre part, la création d'un environnement favorable à une croissance économique forte et

² Les intervalles du niveau de Développement varient d'une année à l'autre. Pour 1998 : ND élevé [0,801-0,963] ; ND moyen [0,505-0,799] ; ND faible [0,290-0,499]. Pour 2004 c'est respectivement [0,800-0,965] les niveaux élevés ; [0,500-0,798] pour les niveaux moyens ; [0,311-0,495] les niveaux faibles.

durable à travers la promotion du secteur privé, notamment les secteurs porteurs que sont le tourisme, l'agriculture, la pêche et l'élevage. Les politiques économiques qui permettront de créer ces conditions concernent les politiques budgétaires et fiscales, la politique commerciale, la politique monétaire et celles touchant les réformes du cadre légal et institutionnel. (SCRP)

Ces dernières années, le gouvernement a fait face à des sérieux problèmes économiques liés à (i) la crise économique sans précédent au niveau mondial comme au niveau national, (ii) une détérioration alarmante des finances publiques et (iii) la persistance de la crise politique et institutionnelle. Le résultat est qu'aujourd'hui le gouvernement est confronté à une crise majeure des finances publiques et à une administration publique désorganisée et démotivée. Il est donc temps de penser et d'œuvrer pour la reconstruction et l'assainissement des finances publiques.

La population est estimée à près de 670.000 habitants en 2009 (RGPH 2003) dont près de 75% vivent en milieu rural. L'agriculture contribue en moyenne à 40 % du PIB. Trois produits de rente les plus importants dont la vanille, le girofle et l'ylang ylang- génèrent plus de 90 % des recettes d'exportation. La production vivrière et celle de l'élevage n'arrivent pas à assurer une autosuffisance alimentaire des populations. Les Comores font donc recours de façon permanente aux importations de beaucoup d'aliments dont les céréales et les produits animaux. Par contre, le pays produit suffisamment des protéines animales provenant de la pêche. Une étude récente précise que le commerce d'importation dont une partie se situe dans le secteur informel occupe une grande partie du marché intérieur et son développement peut contribuer à réduire la pauvreté. Le secteur secondaire reste marginal (moins de 5% du PIB).

Le renforcement du secteur privé à travers son organisation , la promotion du microcrédit et la relance de la croissance à travers les secteurs porteurs comme l'agriculture , la pêche et le tourisme tel que prévu dans l'axe stratégique 2 de la SCRП pourront garantir une croissance économique durable et une nette réduction de la pauvreté. Cependant la fragilité écologique, la vulnérabilité, l'exiguïté des îles et des ressources limitées sont des handicaps majeurs à cette croissance économique. Conformément aux recommandations de l'agenda 21, on devrait renforcer les facteurs culturels et les systèmes traditionnels qui permettent aux collectivités locales de mieux résister aux catastrophes qui peuvent affecter sérieusement la croissance économique.

Selon les données provisoires du Commissariat Général au Plan, le taux de croissance du PIB réel était de 0,2 % en 2007 et s'établirait aux environs de 0,7 % en 2008, soit les niveaux les plus bas enregistrés au cours dix dernières années. Ce ralentissement de la croissance serait lié notamment à la restriction de l'offre de crédit du secteur bancaire aux entreprises publiques qui s'est traduite d'une part, par la pénurie de certains produits de base tel que le riz et les produits pétroliers et d'autre part, par la crise énergétique qu'a connue le pays au second semestre de 2008 entraînant une paralysie de l'ensemble des secteurs de l'économie.

Actuellement, la situation économique est caractérisée par des déséquilibres importants au niveau des grandeurs macro-économiques. Le niveau de vie de la population s'est dégradé et la proportion des comoriens vivants en dessous du seuil de pauvreté absolue dépasse aujourd'hui les 50%.

Tableau 3 Indicateurs économiques

Indicateurs économiques (%)	Déc. 2006	Déc. 2007	Sept 2008
Taux de croissance réel du PIB	2,4	0,8	0,5
Solde des transactions courantes /PIB	-5	-7,2	
Solde commercial / PIB	-25	-26	
Transferts courants / PIB			
-publics	1	1	
-privés	16	17	
Taux d'inflation	3,4	4,5	11
Solde global/PIB	-2,6	-2	-0,1
Taux d'endettement public	87	67	

Source BCC Mai 2009 *Fin aout 2008

2. Les défis socio – économiques majeurs

Pour survivre dans une économie mondiale complexe les PEID sacrifient souvent leurs écosystèmes fragiles afin d'élever le niveau de vie pour des populations de plus en plus nombreuses. Le pays doit donc faire face à la détérioration continue de son patrimoine naturel en relation directe avec la fragilité et la vulnérabilité des écosystèmes insulaires ainsi que les conditions économiques et sociales de la population.

3. Les impacts économiques et sociaux

La mondialisation peut engendrer des impacts économiques, sociaux et écologiques, qui risquent d'affecter le processus de développement durable, dans les pays insulaires en particulier. Il est à craindre qu'elle puisse influencer négativement la solidarité mondiale, notamment par une réduction de l'Aide Publique au Développement. La mondialisation risque de marginaliser les Comores, comme beaucoup d'autres pays insulaires, en raison de sa base économique réduite, son isolement géographique, l'exiguïté des marchés intérieurs, la faible étendue et la dispersion géographique des îles entraînant des surcoûts considérables au niveau des infrastructures, des transports et communications.

Les Accords de l'OMC sur le commerce international pourraient avoir, à leur tour, des conséquences graves sur la production alimentaire locale des Petits Etats Insulaires, en raison des subventions des produits agricoles des pays riches qui risquent d'exercer une concurrence déloyale sur la production locale.

En effet, ces pays dépendent en majorité, étroitement du commerce international, notamment des importations alimentaires et des exportations d'une gamme limitée de produits de base subissant de plein fouet, les effets des termes de l'échange défavorable. A ces handicaps spécifiques s'ajoutent pour les Comores, le poids de la dette et l'absence d'économie d'échelle, en partie, à l'origine de la détérioration des conditions de vie de la population comorienne.

De plus, les Comores souffrent de l'instabilité tectonique et des changements de l'environnement global comme par exemple la diminution des précipitations et l'augmentation sensible de la température moyenne qui ont entraîné une chute perceptible des rendements agricoles et le développement de maladies nouvelles des cultures de bananiers et des cocotiers qui sont les principales cultures vivrières des Comores.

Selon les données encore provisoires du Commissariat Général au Plan, le taux de croissance du PIB réel serait de l'ordre d'environ 0,2 % en 2007 contre 0,7 % en 2008, niveaux les plus bas enregistrés au cours des dix dernières années. Ce ralentissement de la croissance s'est traduit par des pénuries de certains produits de base, tels que le riz et les produits pétroliers. La crise énergétique qu'a connue le pays au second semestre de 2008 a paralysé l'ensemble des secteurs de l'économie, contribuant à approfondir une crise économique déjà sévère. Le taux d'inflation a atteint 6,5 % en 2008 contre 4,5 % en 2007, affectant directement le pouvoir d'achat déjà faible de la population dont la dépendance aux importations est forte et croissante.

Malgré l'absence de données récentes permettant d'apprécier les conditions de vie des ménages et la pauvreté actuelles aux Comores, les informations sur l'environnement économique consolident l'hypothèse d'une détérioration de la situation socio-économique et d'un accroissement de la pauvreté. En effet, les ménages font face à une détérioration de leur pouvoir d'achat en raison des pressions inflationnistes. On a observé en 2008 notamment, des pénuries occasionnelles de denrées de base créant des pressions à la hausse sur les prix.

Enfin, il faut souligner que les engagements financiers de la communauté internationale pris au moment de la Conférence des bailleurs de Maurice ne se sont pas encore concrétisés. Très peu de nouvelles ressources susceptibles de relancer la croissance, ou tout au moins stabiliser le niveau de vie de la population, ont été injectées dans l'économie au cours des dernières années.

Tableau 4 : Évolution des exportations des Comores (SCRIP 2009)

<i>Evolution des exportations des Comores années 2006 à 2008</i>							
Produits	Quantités (Tonnes)			Valeurs(millions FC)			Var(Val) 08/07 en %
	2006	2007	2008	2006	2007	2008	
Vanille	60	74	35	1009	1274	643	-50
Girofle	1670	2722	915	2054	2866	679	-76
Ylang-Ylang	40	31	47	913	711	796	12
Autres Essence	0.1	0.1	0.1	54	54	19	-64
Autres produits	687	687	941	60	60	74	23
Total	2457.1	3514.1	1938.1	4090	4965	2211	-55

Tableau 5: Évolution des Importations des Comores (SCRP 2009)

<i>Evolution des exportations des Comores années 2006 à 2008</i>							
Quatités (Tonnes)	Quatités (Tonnes)			Quatités (Tonnes)			Quatités (Tonnes)
	2006	2007	2008	2006	2007	2008	
Riz	32137	28281	19404	4037	5871	5114	-13
Viande, Poisson	4995	5116	5808	3044	3359	3799	+13
Farine	5475	5204	5452	891	939	1250	+33
Sicre	5537	4026	3646	1361	950	746	-21
Produits laitiers	1958	1489	1592	1154	902	1155	+28
Produits pharmac	197	204	201	700	549	625	+14
Tissus confection	1162	898	957	703	751	501	-33
Produits pétroliers	55132	35837	36460	9888	10649	12505	+17
Ciment	66823	41508	63529	3129	2432	3264	+34
Véhicules	2169	2540	3440	2944	2989	9532	+219
Fer, Fonte, Acier	6673	3167	4957	2763	1133	1856	+64
Autres Produits	20697	26679	68112	21681	19191	22865	+19
Total	202955	164949	220796	45189	49716	63213	+27

4. Les actions mises en œuvre pour faire face aux défis socioéconomiques

Pour lutter contre la récession économique, le pays a réalisé les actions suivantes :

- Mise en œuvre du projet national pour le développement humain durable (PNDHD)
- Mise en œuvre du projet Gestion Durable des Terres(GDT)
- Mise en œuvre de micro projets dans le cadre du PMF/PNUD/FEM
- Une stratégie de croissance 2002 – 2010 qui s’articule autour de deux autres secteurs ciblés pour leur potentiel de développement : Exploitation durable des ressources marines et développement du secteur touristique, respectueux de l’environnement.
- L’élaboration d’une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRP/2009).
- Mise en œuvre de la stratégie nationale et le plan d’action pour la conservation de la biodiversité.

- Elaboration d'une loi relative à la protection et à la gestion des forêts incluant des contrats de gestion entre l'Etat et les utilisateurs des ressources naturelles.
- Proposition de textes relatifs à la réforme foncière.
- Promulgation de la loi portant cadre général du système de santé et définissant le mandat fonctionnement du système national de santé.

Cette réforme a permis la mise en œuvre de :

- Programme de santé maternelle infantile et planning familial ;
- Lutte contre le paludisme ;
- Lutte contre les MST (Maladies Sexuellement Transmissibles) et VIH/SIDA ;
- Abaissement de la taxe à l'importation des médicaments ;
- Programme Elargi de Vaccination (PEV) ;
- Renforcement des infrastructures sanitaires.
- Création de la Pharmacie Nationale Autonome des Comores ayant permis à la majorité de la population d'accéder aux médicaments.

III - CADRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les Comores n'ont pas encore élaboré une Politique Nationale de Développement Durable mais les politiques sectorielles et plans d'action assortis, sont autant de stratégies dont la mise en œuvre concourt à un développement durable.

Les documents (politiques sectorielles, stratégies, plans d'action, lois, codes et autres) contribuent au processus de développement durable. On peut citer à titre d'exemple

- La Politique Nationale d'Environnement (PNE), le Plan d'Action Environnemental (PAE), la Loi Cadre de l'Environnement(LCE) : ministère de l'environnement
- La Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SRCP), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : CGP
- Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement (UNDAP2008/2012) : PNUD
- Plan Directeur du Tourisme (Ministère en charge du tourisme).

A. Les réalisations

Les Comores ont mis en place :

- un Commissariat Général au Plan pour coordonner les politiques sectorielles de développement durable ;
- Une Direction Nationale de l'Environnement, des Forêts, chargée entre autre de promouvoir la sensibilisation, l'information et l'éducation pour le développement durable, la promotion des solidarités et l'encadrement de l'ensemble des acteurs.

Ils ont également procédé à :

- L'adoption d'une Loi -Cadre sur l'environnement (LCE);
- L'élaboration d'une politique nationale de l'environnement(PNE)

- L'élaboration d'un plan d'action environnemental(PAE)
- La signature d'un décret Présidentiel relatif aux études d'impacts ;
- La mise en place d'un comite technique d'évaluation des études d'impacts ;
- La création d'un comite de coordination des activités financées par le Fonds pour l'Environnement Mondial comprenant des Représentants d' ONG et privés.
- L'adoption d'une nouvelle constitution qui a consacré une large autonomie des îles pour décentraliser davantage les activités de développement durable et accroître l'implication des communautés locales.
- La mise en place d'un CNDD et de CIDD dans chacune des îles en 2009
- L'élaboration de la première communication sur les changements climatiques(CC)
- La Signature et la ratification de plusieurs conventions dont la convention cadre sur les changements climatiques, la convention sur la biodiversité et la convention sur la lutte contre la désertification
- La ratification du protocole de Kyoto en juillet 2008
- La ratification du protocole de Cartagena (2008)
- L'adhésion aux micros financements du FEM (2006)
- La mise en place d'un comité GIZC dans le cadre du projet régional PROGECO

B. Les contraintes

- L'insuffisance des ressources humaines, les faiblesses institutionnelles et les moyens financiers limités de l'Etat ;
- Les problèmes politiques liés aux conflits des compétences entre l'Union et les Îles.
- L'absence de définition d'une politique de développement durable

C. Les défis

- L'opérationnalisation du fonds pour la gestion de l'environnement
- La restructuration des services chargés de la gestion de l'environnement
- Une meilleure coordination entre les partenaires au développement d'une part et avec les institutions nationales d'autre part.

IV– PROGRES REALISES, CONTRAINTES ET DEFIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE MAURICE.

Malgré le manque de fonds, des efforts ont été déployés pour la réalisation de certaines activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de Maurice. Cependant le défaut de coordination entre les partenaires au développement, entre les services concernés et notamment entre les partenaires au développement et les responsables des services ne favorise pas la capitalisation des acquis et entrave donc la bonne réalisation des programmes. Le manque de suivi évaluation à tous les niveaux ne permet pas non plus une bonne évaluation des progrès réalisés. En général les résultats ne sont à la hauteur des investissements et efforts

consentis et le manque de visibilité des programmes et projets ne permet pas une bonne appréciation des réalisations.

A. Les changements climatiques et élévation du niveau de la mer

1. Les réalisations

Dans le domaine des changements climatiques, le pays a développé les actions suivantes:

- La ratification de la Convention – Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en octobre 1994.
- La ratification du protocole de Kyoto en juillet 2008
- L'accès aux fonds PMA
- L'élaboration du Plan d'Action National pour l'Adaptation en 2006
- Elaboration de la première communication nationale sur les Changements climatiques
- L'élaboration de la deuxième communication nationale sur les changements climatique en cours de finalisation
- L'élaboration de 13 fiches de projets dont un sur l'eau a été retenu. Le projet est en cours d'élaboration
- Le développement de l'agroforesterie pour une meilleure gestion de la fertilité des sols afin de réduire l'utilisation des engrais chimiques ;
- Le développement d'une campagne de sensibilisation à travers des émissions radio diffusées ;
- Construction de murs de soutènement dans certains villages côtiers.
- Information et sensibilisation sur les problèmes liés aux changements climatiques.

2. Les contraintes

- Des capacités humaines et institutionnelles insuffisantes;
- Le manque de spécialistes dans des domaines clés du développement durable
- L'accès difficiles aux technologies écologiquement rationnelles ;
- L'accès difficiles aux ressources financières pour la mise en œuvre des solutions alternatives ;
- Une sensibilisation difficile de la population qui perçoit le problème des changements climatiques comme une question éloignée de leurs préoccupations immédiates ;
- La plus grande partie de la littérature scientifique et technique sur les changements climatiques est en général disponible en anglais.

3. Les défis

- La création d'un fonds pour atténuer les impacts des changements climatiques
- L'intégration des préoccupations des CC dans les politiques sectorielles
- La capacité de réponse aux phénomènes climatiques
- L'adaptation aux changements climatiques.

B. L'adaptation

L'Union des Comores a élaboré un Plan d'Action National d'Adaptation (PANA)

1. Les réalisations

- La lutte contre le paludisme : Le gouvernement a exonéré de taxes douanières, les moustiquaires et insecticides ;
- Une proposition de législation phytosanitaire sur l'utilisation d'engrais et pesticide. Cette législation doit être cependant révisée pour être harmonisée avec les Conventions internationales relatives aux pesticides ;
- L'amélioration des connaissances sur les ressources en eau superficielle et souterraine par la réalisation d'études hydrogéologiques ;
- La réalisation de plusieurs adductions d'eau en milieu rural pour l'alimentation de la population et les besoins de l'agriculture ;
- L'essai de variétés de bananiers et de cocotiers plus résistantes aux maladies des cultures et aux déficits en eau ;
- D'autres projets d'adaptation d'un montant de 40millions de USD environ ont été élaborés dans les secteurs suivants : agriculture, ressources en eau, santé et infrastructures, mais les financements ne sont pas encore disponibles.

2. Les contraintes

- L'absence de transfert de technologies d'adaptation ;
- Des capacités humaines et institutionnelles insuffisantes ;
- L'absence de moyens financiers ;
- Les textes d'application de la Loi-cadre ne sont pas encore tous élaborés en particulier dans le domaine des changements climatiques.

3. Les défis

- Appropriation des problèmes d'adaptation par toutes les parties prenantes
- Disponibilité de fonds destinés à l'adaptation

C. LES CATASTROPHES NATURELLES ET ECOLOGIQUES

La population comorienne est très vulnérable aux aléas naturels, écologiques et anthropiques. Ses ressources ne lui permettent pas de faire face aux catastrophes ni de se relever efficacement. Les risques des catastrophes qui menacent les Comores sont classés en :

- Catastrophes géophysiques : éruptions volcaniques,
- Catastrophes hydrométéorologiques : Cyclones, tempêtes tropicales, montées du niveau de la mer, érosions, inondations et raz de marée.

- Catastrophes classiques : explosions liées aux hydrocarbures, déchets urbains, naufrages, accidents de la circulation, crash d'avion, sécheresse, incendies et feux de forêt.
- Catastrophes biologiques : épidémies de choléra, Chikoungunya, fièvre typhoïde, grippe aviaire.

Les éruptions survenues en Grande Comore au cours de ces dernières années, sont souvent accompagnées de séismes et de glissements de terrain et d'explosions occasionnant des pluies de sable et de cendres qui envahissent presque les $\frac{3}{4}$ de l'île. Sont aussi enregistrés des mouvements de populations nécessitant une prise en charge rapide.

Les cyclones ou tempêtes tropicales reviennent chaque année avec plus ou moins d'ampleur causant d'énormes dégâts. Ils constituent l'origine des inondations qui laissent certaines familles sans abris et moyens de première nécessité.

Les épidémies de choléra sont fréquentes aux Comores. Le paludisme est endémique et constitue la première cause de mortalité.

Les naufrages et les accidents d'avion font de nombreuses victimes. Au moins une centaine de personnes perdent leur vie chaque année lors des traversées clandestines entre Anjouan et Mayotte.

Ces catastrophes ont leurs impacts sur les humains, la vie socio-économique, la santé, l'éducation, l'environnement, l'équilibre écologique, la pêche et l'agriculture, les infrastructures routières, les moyens de communication et causent des bouleversements au niveau des communautés et des familles.

Les cyclones tropicaux qui s'abattent presque chaque année, sur l'Archipel engendrent des pertes considérables en vie humaine et matérielle. Ainsi, la promotion et la mise en œuvre de matériaux locaux de construction pourraient accroître la résistance de l'habitat traditionnel comorien et réduire les conséquences économiques et sociales d'événements climatiques extrêmes. L'augmentation possible de la fréquence des cyclones par les variations climatiques et les éruptions volcaniques périodiques pourraient accroître les difficultés du pays vers la voie du développement durable.

Afin de prévenir et réduire les catastrophes naturelles, et écologiques le gouvernement a mis en place des structures nationales et régionales, qui sont respectivement le Centre des Opérations de Secours et de la Protection civile (COSEP) organe exécutif de la Plateforme Nationale de Prévention et Gestion des risques des Catastrophes créée en 2007 et les Centres Régionaux des Opérations de Secours et de la Protection civile (CROSEP)

Il a élaboré également des plans d'intervention

Il s'agit de:

- Plan national de préparation et réponse à l'urgence
- Plan de contingence inter-agences
- Plan Karthala
- Plan cyclone
- Plan grippe aviaire
- Plan POLMAR (pollution maritime)
- Plan VIH/SIDA

Avec l'appui du PNUD, deux projets sont mis en œuvre :

- Le projet (Observatoire Volcanologique du Karthala) OVK (clôturé)
- Le projet Développement des Capacités de Gestion des Risques de Catastrophes naturelles et Climatiques, en Union des Comores(PGRC) (en exécution).

Le PNUD a organisé une conférence internationale sur le Karthala en septembre 2008 et avait entre autre pour objectif la valorisation de ce volcan (par exemple par le développement de la géothermie comme source d'énergie) qui est un des plus grands en activité au niveau mondial.

1. Les réalisations

Le gouvernement a mis en place :

- Une Direction Nationale pour la Sécurité Civile
- Le COSEP
- Les CROSEP
- Un observatoire national du volcan « Karthala » pour les alertes en cas d'éruption (CNDRS, Coopération française) et a organisé une conférence internationale sur le Karthala en novembre 2008 avec l'appui du PNUD

Des projets sont mis en œuvre

- Le projet national OVK(PNUD) qui est clôturé
- Le projet Développement des Capacités de Gestion des Risques de Catastrophes naturelles et Climatiques, en Union des Comores (PGRC/PNUD) en cours d'exécution

Le pays participe aussi à des projets régionaux de la COI : un projet de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer, un projet sur l'autoroute maritime et un autre projet sur la sécurité civile.

S'agissant de l'évaluation des indicateurs et indices de vulnérabilité ou de développement durable, les travaux réalisés concernent : l'économie, la population et la santé. (Gouvernement)

Des dispositions sont prises pour des réponses adéquates mais le manque de ressources humaines et de moyens techniques et financiers ne facilitent pas l'intervention en cas de besoins.

2. Les contraintes

- Des capacités humaines et institutionnelles limitées ;
- L'absence d'investissements et d'infrastructures pour la planification, la mise en œuvre, la gestion des stratégies et risques liés aux catastrophes naturelles.

3. Les défis

- La capacité de préparation, de prévention et de réponses appropriées aux risques et catastrophes.
- La disponibilité d'une eau salubre
- La prévention et la réponse des risques liés aux catastrophes naturelles.

D. La gestion des déchets

La croissance démographique accélérée entraîne une augmentation des déchets solides (estimée à environ 1m³/habitant en moyenne), l'accroissement des déchets hospitaliers non traités et des rejets liés aux activités de transport, les eaux de ruissellement, les garages sauvages, les projections volcaniques (sables fins) sont nuisibles au sol et créent à termes des sérieux problèmes environnementaux.

Pour le moment, la gestion de déchets n'est prise en charge par aucune structure appropriée de ramassage et de traitement. Pourtant des services de voiries existent ainsi qu'un service d'assainissement mais ils ne sont pas opérationnels. L'absence de système de gestion des déchets et d'assainissement constitue un problème majeur de santé publique. Dans les centres villes, les ordures qui s'entassent constituent une forme de pollution visuelle ; elles dégagent des odeurs nauséabondes qui gênent la population. Les déchets posent des sérieux problèmes à la fois au niveau terrestre, côtier, marin et atmosphérique surtout dans les grandes agglomérations.

1. Les réalisations

- L'élaboration d'un document de projet global de gestion des déchets(UE) ;
- L'élaboration d'un document sur la gestion des déchets à Moroni(PNUD)
- La mise en œuvre d'un plan d'urgence de gestion des déchets de six mois dans la capitale prévue pour début 2010(PNUD) ;
- Les études en cours sur la mise en place d'une décharge contrôlée (UE)
- Plusieurs études thématiques réalisées par le PCD dans le cadre de la mise en place d'une décharge contrôlée.

2. Les contraintes

- L'absence de plan d'urbanisation et de schéma d'aménagement urbain ;
- L'absence d'un cadre réglementaire de la gestion des déchets solides et liquides;
- Des Structures de gestion des déchets (voirie et service d'assainissement) non opérationnels et indisponibilité de sites d'enfouissement ;
- La production croissante de déchets solides et liquides ;
- La dégradation intense des écosystèmes ;
- L'inexistence d'un système d'assainissement et de gestion intégrée de déchets.
- L'absence de site de décharge approprié ;
- L'augmentation des décharges incontrôlées ;
- La durée des études est trop longue.

3. Les défis

- L'assainissement des zones urbaines
- L'élaboration et mise en œuvre d'un code d'assainissement ;
- La mise en place d'un système et réglementation de la gestion des déchets solides et liquides.

- La disponibilité de sites de décharge appropriée
Une volonté politique dans la résolution du problème de gestion des déchets se manifeste dont l'appropriation du dossier par le ministère concerné et l'AIAM

Encadré1

Progrès réalisées dans le domaine de la Gestion des déchets solides

Ces derniers temps, on note une amélioration dans l'organisation de la gestion des déchets avec le concours du Programme de Coopération Décentralisée (PCD) de l'Union Européenne (UE) et du PNUD. Un appui conséquent est accordé à la commune de Moroni et son agglomération notamment par l'appui à la structuration de l'Association Intercommunale de l'Agglomération de Moroni (AIAM) et la mise en place future de la première décharge contrôlée en Union des Comores. Certaines études ont été menées dont

- L'étude relative à la situation des Organisations de la Société Civile(OSC) intervenant dans la gestion des déchets (Dr Ouledi),
- L'Etude Aménagement des points de collecte à Moroni (NM- Architectes associés), L'Etude d'impact environnemental pour l'implantation de décharges contrôlées pour les agglomérations de Moroni-Hamanvou, Mitsamiouli, Foubouni et Domoni,
- L'Etude sur la faisabilité de la transformation des déchets organiques en compost (Valentin Mouafo et Said Hassane),
- L'Etude technique aménagement de la route et de la d'accès de la décharge de Hamanvou, Adaptation du modèle de point de collecte (NM-Aa).

Des activités d'information et de sensibilisation ont été réalisées avec les concours des OSC.

Il est également prévu un cofinancement, une subvention des travaux d'aménagement et des équipements pour les points de collecte et le décharge, l'organisation d'une table ronde de bailleurs et la poursuite de la campagne de sensibilisation et d'éducation environnementale.

Le PNUD, avec le concours de l'Ambassade de Chine et du gouvernement comorien appuie la commune de Moroni pour l'exécution d'un plan d'urgence sur la gestion des déchets pour une période de six mois (mars-août 2010) en attendant la mise en œuvre de l'Initiative Pilote d'Accompagnement de la commune de Moroni.

E. Ressources côtières et marines

L'union des Comores possède des espèces et des écosystèmes endémiques au niveau côtier et marin. Certains sont menacés d'extinction et méritent une protection pour une meilleure préservation. La zone côtière constitue un atout majeur pour le développement touristique et la pêche côtière mais elle subit des dommages qui affectent à la fois le paysage, les écosystèmes côtiers et marins

Malgré l'existence de textes protégeant la zone côtière, celle-ci est exploitée d'une manière intensive et non contrôlée par l'extraction des matériaux côtiers (galets, sables corail) ce qui constitue un danger pour le littoral. Ces matériaux sont destinés à la construction. Ces dernières années on note une diminution importante de l'extraction du corail. Par contre certaines entreprises de concassage

utilisent beaucoup les galets notamment à Itsoundzou dans le sud de la Grande Comore ce qui risque d'aggraver les problèmes de protection du littoral.

Dans beaucoup de villes et villages côtiers les déchets solides et liquides sont rejetés dans la mer ce qui constitue une menace pour les ressources côtière et marines.

Les Comores ont ratifié la Convention sur le Droit de la Mer en 1982 et la Convention de Nairobi pour la protection des mers en 1994. Le pays a ratifié également la Convention sur la Diversité Biologique et le Protocole de Carthagène. Il n'existe pas encore de textes officiels relatifs à la délimitation de la Zone Economique Exclusive (ZEE). Toutefois celle-ci est estimée à 12miles marins.

1. Les réalisations

- Le projet d'Aménagement de Protection et de Gestion Intégrée des Plages à Itsamia Mohéli (WIOLAB/PNUE)
- La mise en œuvre d'un projet régional COI PROGECO de gestion intégrée des zones côtières (COI/UE)
- La participation au projet régional ASCLME (COI/FEM)
- Le plan national de suivi de l'impact des activités terrestres sur le milieu marin et côtier (PNUE)
- Le renforcement de la Biodiversité de la Mangrove de Bimbini (PMF/PNUD/FEM)
- L'appui au développement d'une pêche rentable et durable au profit des pêcheurs du parc marin de Mohéli (PMF/PNUD/FEM)
- La mise en place et gestion de conservation du coelacanthe et son environnement dans le Sud Ouest de la Grande Comore (PMF/PNUD/FEM)

2. Les contraintes

- Les connaissances insuffisantes du potentiel ;
- Les capacités humaines et institutionnelles limitées ;
- L'absence de ressources financières pour la mise en œuvre de solutions alternatives ;
- Des textes législatifs et réglementaires insuffisants, inadaptés et non appliqués;
- La non maîtrise des techniques de pêche adaptées et durables par les communautés
- L'extraction de ressources côtières (sable, galets, coraux et mangroves)
- conditions économiques et sociales difficiles.

3. Les défis

- La coordination des projets liés la gestion des zones côtières
- L'élaboration d'un plan de gestion de la zone côtière

F. Les ressources en eau douce et infrastructures sanitaires

L'accès à l'eau (eau de qualité disponible pour les besoins quotidiens) est essentiel pour le bien-être des individus, et l'activité économique. Aux Comores, il existe essentiellement trois sources d'approvisionnement : les eaux de surface, les eaux souterraines et la collecte des eaux pluviales. La source d'approvisionnement varie en fonction de l'île. Anjouan et Mohéli dépendent des écoulements superficiels alors que la population de la Grande Comore s'approvisionne surtout à partir de la collecte des eaux pluviales et des eaux souterraines.

Depuis les années 60, des réseaux d'adduction d'eau existent à Anjouan et à Mohéli. Le réseau d'adduction d'eau à Moroni a vu le jour aux années 70 et est alimenté à partir d'un puits situé à 6 km au sud de la capitale. Au cours des années 80, un projet du PNUD a permis de doter l'île de 22 puits exploitables. Le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires (UNICEF, OMS et Banque mondiale notamment), des ONG et surtout, la participation des communautés, a réalisé plusieurs réseaux d'adduction d'eau à partir de ces puits.

L'utilisation des eaux des pluies collectées dans des citernes concerne plus de la moitié des ménages en Grande Comore. La qualité et la quantité sont variables. La loi-cadre N° 94-37/AF, relative à l'environnement, promulguée en 1994 aborde le cadre juridique de l'eau tant pour la gestion et l'utilisation de l'eau que pour l'exécution des plans d'action en la matière. Cette loi reconnaît notamment le droit pour la population d'avoir accès à une eau potable pour la consommation. Cependant, les analyses de la qualité de l'eau ne se font pratiquement pas et les sources d'eau sont souvent insalubres. Cette situation constitue un danger pour les consommateurs et est certainement à l'origine des maladies d'origines hydriques telles que les maladies diarrhéiques et la typhoïde.

Les études réalisées entre 2001 et 2002 sur les ressources en eau, dans le cadre de la communication nationale initiale sur les changements climatiques font apparaître une teneur élevée de chlorure de sodium. La détérioration de la qualité de l'eau peut être aggravée par l'absence d'un réseau de collecte et d'assainissement des eaux usées.

Plusieurs rapports ont été élaborés pour faire le point sur le statut de l'eau aux Comores dont les plus récents sont ceux réalisés par le PNUD en 2006 et ceux élaborés dans le cadre de la SCRP 2009 et celui des OMD 2009. Ces rapports font état des sérieux problèmes qui se posent à la fois pour la disponibilité, la quantité et la qualité de l'eau. Malgré l'intervention de plusieurs partenaires dans ce domaine notamment le PNUD, l'AFP et la BAD et l'UE, on constate que les problèmes de l'eau restent entiers. La population ayant accès à l'eau salubre est estimée à 4,7% (rapport PNUD 2006) et celle ayant accès à un point d'eau aménagé à 81%.

Malgré les multiples études et rapports sur l'eau et les différentes interventions, malgré la présence d'ONG spécialisée dans le domaine, on constate régulièrement des pénuries d'eau et la corvée de l'eau persiste (ce sont les femmes et les enfants qui subissent le plus cette corvée). Une décision N°09-004/PR-SGG/CGP du 16/10/2009, portant mise en place du Comité Sectoriel Eau et Assainissement (CSEA) pourrait concourir à la résolution du problème de ce secteur car conformément à l'article 1er de la décision du CSEA, la synergie, la complémentarité et l'harmonisation de toutes les activités relatives aux projets eau et assainissement seront assurés.

Aux Comores, les sources d'approvisionnement en eau de boisson les plus utilisées par les ménages sont : les bornes fontaines publiques (30,6 %), la récupération des eaux de pluies dans les citernes (24,2 %) et les raccordements à domicile (15%) (EIM 2004).

L'accès à l'eau étant vital à la fois pour la population et le développement économique et social, la promotion du secteur eau devrait être un objectif fondamental en Union des Comores.

Nos sources en eau sont nombreuses et la qualité de l'eau est assez bonne(en Grande Comore où les sources sont souterraines) Cependant compte tenu des informations recueillies auprès des services chargés de la gestion de l'eau, il est difficile de parler d'eau potable tant que des analyses ne seront pas effectuées en amont et en aval pour confirmation. L'eau est certes salubre de part sa source souterraine mais l'exploitation de cette ressource n'est pas assurée convenablement et peut donc nuire à cette salubrité.

Le pays ne possède pas de structures sanitaires adéquates, celles-ci sont constituées, en grande majorité par des latrines surtout en milieu rural.

1. Les réalisations

- La mise en place du Comité Sectoriel Eau et Assainissement (N°09-004/PR-SGG/CGP du 16/10/2009) par le GCP (gouvernement)
- L'existence d'un code de l'eau (gouvernement)
- La préparation d'un projet sur l'étude du cadre institutionnel, organisationnel et financier du secteur eau (BAD)
- La mise en place de système de gestion des réseaux d'eau et de la ressource en eau par les communautés (AFD)
- L'adduction d'eau potable de Oichili Grande Comore (HSF sous financement UE)
- L'adaptation de la gestion des ressources en eau en vue d'améliorer la capacité d'adaptation aux changements climatiques (en cours d'élaboration) (PNUD)
- La gestion intégrée des eaux usées et des ressources en eau(PNUE)
- La préparation d'un projet sur l'étude du cadre institutionnel, organisationnel et financier du secteur eau(BAD)
- Le soutien des structures UCEA et UCEM pour leur service de l'eau envers les usagers(AFD)
- L'état de lieu de la ressource en eau(AFD)
- La mise en place d'un laboratoire d'analyse de l'eau(PACA)
- L'appui au projet AFD(PACA)

2. Les contraintes

- L'insuffisance de ressources humaines et techniques
- L'absence de coordination entre les différentes structures chargées de la gestion de l'eau
- L'absence de réglementation adéquate
- La qualité du réseau et capacité de production
- L'absence de coordination entre les bailleurs

- La faible capacité de la structure centrale de gestion de l'eau.
- L'absence d'évaluation des projets

3. Les défis

- L'opérationnalisation du code de l'eau adopté en 1994 par l'Assemblée Nationale
- La meilleure protection et gestion de la ressource
- Le renforcement des capacités en ressources humaines et techniques
- L'amélioration des infrastructures de production, de transport et de distribution de l'eau ;
- La valorisation des sources existantes ;

G. Les ressources terrestres et la dégradation de ces ressources

Les Comores recèlent d'une diversité biologique et surtout d'une endémicité connue aussi bien au niveau faunistique que floristique. Certaines espèces ne sont pas encore connues au niveau scientifique et des chercheurs considèrent qu'il y a beaucoup à faire pour la valorisation et l'exploitation de la faune et de la flore. La population exerce une forte pression sur ces ressources naturelles ce qui entraîne une dégradation poussée de l'environnement.

La forte croissance de la population augmente les besoins en terre, et entraîne parallèlement le défrichement des forêts pour les besoins d'espaces, le déboisement pour l'agriculture et la construction. Ce déboisement incontrôlé entraîne une perte d'habitats pour certaines espèces, une érosion du sol, une baisse de la fertilité de ce dernier, un assèchement des rivières et des sources d'eau. Cette forte pression n'épargne pas les sites à potentiel touristique ce qui atténue les atouts de ce secteur. Le taux de déboisement par île est de 74% à Anjouan, contre 53% à Mohéli et 36% en Grande Comore. La forêt naturelle couvrirait moins de 9% de la surface géographique totale de la Grande Comore, 7% à Mohéli et à peine 5% à Anjouan selon une enquête récente (février 2009) faite dans le cadre du projet d'appui à l'élaboration d'une politique forestière.

Le chômage et la pauvreté sont les principales causes de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles.

Bien que l'environnement et le développement durable jouissent d'un grand intérêt depuis la conférence de RIO, l'extrême pauvreté qui sévit dans le pays conduit à une surexploitation des ressources terrestres, côtières et marines ce qui engendre les problèmes environnementaux que nous vivons actuellement et compromet un développement harmonieux dans les îles comme les Comores dont la vie dépend essentiellement des ressources naturelles terrestres et marines. Pour remédier à ce fléau qu'est la dégradation continue des ressources naturelles, le ministère chargé de l'environnement et de l'agriculture met en œuvre plusieurs projets.

Des stratégies pour une meilleure protection des ressources naturelles sont également mises en œuvre , (i) la création d'une Commission Nationale pour le Développement Durable et des Commissions Régionales (une par île) en 2008, (ii) l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique(2002),(iii)le décret sur les études d'impact en 2001, (iv)le plan d'action de mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les polluants organiques

persistants(2007), (v)le plan d'action ANCAR (2008) . Plusieurs textes d'application de la LCE sont adoptés mais il n'ya aucune application de cette LCE.

1. Les réalisations

- La mise en œuvre des projets
- Le projet de renforcement des capacités pour la gestion durable des terres : GDT (FEM/CDB)
- Le projet d'appui au programme forestier national (FAO)
- Le projet National de Développement Humain Durable : PNDHD (FIDA)
- Les microprojets du PMF/ FEM pour la préservation de l'environnement terrestre
Et la valorisation de la biodiversité
- Le projet Organisation des Communautés de Base pour la préparation de la mise en place d'un réseau d'aires protégées : OCB (FEM)

2. Les Contraintes

- Le manque de ressources humaines et financières des structures en charge de l'environnement
- La pauvreté
- L'absence de politique foncière,
- La déforestation et la mauvaise occupation du sol et de l'espace cultivable,
- L'absence de matériaux de substitution pour la construction
- Le manque d'adaptation et d'application des textes réglementaires sur la gestion de l'environnement,
- La coexistence du droit civil et du droit musulman dans le domaine du foncier

3. Les défis

- La disposition de structures appropriées pour la gestion de l'environnement
- La préservation de la biodiversité terrestre et marine,
- La gestion durable des terres
- Résolution du problème foncier
- Les défis liés spécifiquement aux dérèglements climatiques qui se manifestent entre autre par une destruction des infrastructures socioéconomiques (route, digue, habitats côtiers)
- Une contamination des nappes phréatiques par l'eau de mer.

H. Les ressources énergétiques

L'énergie est vitale pour le développement mais sa situation actuelle constitue un facteur limitant pour le développement socioéconomique et l'amélioration des conditions de vie de la population

Le bilan énergétique des Comores fait ressortir deux sources d'énergie dont la biomasse qui est la principale source (78 %) et les produits pétroliers (20 %). Les autres sources d'énergie (électricité, gaz butane, etc.) représentent une quantité négligeable (environ 2 %) L'extension des réseaux

d'électricité existants et l'amélioration de la gestion et de la qualité des services, la réduction du prix des produits pétroliers pourraient se traduire par une diminution de la déforestation.

Selon la direction de l'énergie, la consommation d'énergie est assez faible et est de l'ordre de 0,2 tep par habitant.

1. Les réalisations.

- Des études sur le potentiel éolien, hydroélectrique et géothermique ont été réalisées ;
- La réalisation d'études d'extension des capacités de stockage des produits pétroliers et d'études de développement du réseau électrique et des pré-études de production : hydroélectrique, thermique et géothermique (gouvernement) ;
- Extension du réseau électrique national et amélioration de la capacité de production (gouvernement)
- La participation communautaire à la réalisation des projets d'électrification villageoise ;(gouvernement et diaspora)
- Mission d'étude sur les potentialités d'utilisation de l'énergie solaire (UNESCO/ CGP)

2. Les Contraintes

- L'absence de financements pour le développement des autres types d'énergie ;
- L'installation électrique vétuste entraînant des pertes de charges considérables ;
- Le coût de l'électricité élevé pour une population dont plus de 50% vit au-dessous du seuil de pauvreté.
- L'absence d'une politique et d'une stratégie sectorielle de l'énergie ;
- La non clarification du cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'énergie ;
- L'absence d'un plan directeur sectoriel global de l'énergie;
- L'exiguïté du marché de l'énergie limitant ainsi les économies d'échelle;
- Le manque de financement pour l'accroissement de la capacité de production et la réhabilitation des centrales électriques ;
- Les difficultés des sociétés d'État dans le service public ;
- Les difficultés persistantes de recouvrement ;
- La faible autonomie énergétique : Difficultés d'approvisionnement et insuffisance des capacités de stockage des hydrocarbures ;
- Les coûts du kilowattheure très élevés par rapport aux tarifs en vigueur ;
- L'étude tarifaire la plus récente date de plus de 20 ans ;
- L'incapacité de satisfaire la demande en énergie (puissance disponible de 7 MW inférieure à l'appointe de 15 MW)

3. Les défis

- Le développement, promotion et utilisation des énergies renouvelables.
- La satisfaction de la demande en besoins énergétiques.

I. Le tourisme

L'Union des Comores dispose d'un patrimoine touristique extrêmement riche et varié. Outre des sites exceptionnels tels que le volcan Karthala qui dispose du plus grand cratère du monde et une flore et faune dont certains éléments sont uniques, comme le Coelacanth, poisson remontant à plus de 65 millions d'années, il y a aussi sur chacune des îles des plages de sable fin très variées, situées dans un environnement tropical particulièrement attractif. Les Comores disposent d'atouts exceptionnels en tant que carrefour de civilisations qui permet un brassage culturel extrêmement riche qui s'exprime notamment dans la culture et la gastronomie et qui constitue également une ressource touristique très importante. Malgré ces atouts remarquables, le développement touristique des Comores n'a pas bien évolué comme dans les autres pays de l'Océan Indien qui ont vu leur industrie touristique évoluer et devenir un des secteurs clés de leur développement.

Le tourisme est certes une des cartes économiques du pays, mais il convient cependant de souligner l'absence d'investissements pour le développement de l'infrastructure nécessaire. L'éloignement et l'isolement géographique des Comores en font une destination relativement chère. Le secteur du tourisme est reconnu comme étant un secteur à fort potentiel de croissance économique et d'emplois. En tant que secteur en forte corrélation avec les principaux domaines du développement, il a un impact sur des secteurs directement liés à son activité comme le transport, l'hôtellerie et les agences, mais également sur le commerce, les entreprises du bâtiment et des travaux publics, l'énergie, l'agriculture, la pêche, l'artisanat, les télécommunications et les manifestations culturelles.

1. Les réalisations

- Le recensement de quarante-cinq (45) sites d'intérêt touristique ;
- La participation au programme régional tourisme COI/UE,
- L'existence d'un Code des Investissements attractant
- Une stratégie de développement du secteur en 2005
- L'élaboration d'un plan directeur du tourisme
- L'élaboration de la loi cadre du tourisme

2. Les contraintes

- La faiblesse des infrastructures de base (routes, ports, aéroports et approvisionnement en énergie, etc.) ;
- L'assainissement défaillant des villes et villages ;
- L'insuffisance des dessertes aériennes régionales et internationales et tarifs exorbitants sur les billets ;
- Des tarifs prohibitifs pour l'eau, l'énergie et les télécommunications, taux d'intérêt élevés, transports aériens, maritimes et terrestres déficients ;
- L'insuffisance des capacités hôtelières ;

- L'insuffisance d'investissements nationaux et internationaux ;
- Des conditions d'accueil inadaptées dans les ports et aéroports ;
- Un cadre juridique de garantie et protection des investissements quasiment inexistant ;
- Le manque de transparence dans l'attribution des concessions du patrimoine national au secteur privé ;
- Le coût exorbitant du visa d'entrée dans le territoire national ;
- L'insuffisance de promotion pour l'artisanat comorien. ;
- L'insuffisance de formation au niveau hôtelier, restauration et guide ;
- L'absence d'un Office du tourisme ;
- Le marketing et la commercialisation de la destination Comores inexistantes.

3. Les défis

- Augmentation des infrastructures hôtelières
- Désenclavement dans la desserte aérienne
- Adoption et application de la loi cadre
- Mise en place de l'office du tourisme

J. La diversité biologique

Les Comores recèlent d'une diversité biologique exceptionnelle et surtout d'une endémicité connue aussi bien au niveau faunistique que floristique. La population exerce une forte pression sur ces ressources naturelles ce qui entraîne une dégradation poussée de l'environnement. Certains phénomènes naturels comme les éruptions volcaniques, les fortes pluies les inondations et les sécheresses aussi contribuent à la dégradation de la diversité biologique.

1. Les réalisations

- Le rapport National sur la Désertification ;
- Le développement d'activités de défense et restauration des sols et plantation de haies vives à forte production de biomasse contre l'érosion des sols;
- Le rapport national sur les POPS
- La ratification de la convention de la lutte contre la désertification
- La ratification de la convention sur Diversité biologique
- La signature de la convention POPS
- La mise en œuvre des projets de conservation de la diversité biologique (PMF/PNUD/FEM)

2. Les contraintes

- Les pratiques culturelles inadaptées,
- Une pression foncière élevée,
- L'instabilité foncière défavorisant l'investissement prolongé,
- La réduction de la jachère,

- Des capacités techniques limitées,
- Des conditions de vie difficiles conduisant à la déforestation pour le bois d'œuvre,
- L'absence de financements pour la mise en œuvre de solutions de substitution à l'exploitation irrationnelle des ressources de la biodiversité.

3. Les défis

- Résolution du problème foncier
- Immatriculation des terrains domaniaux
- Elaboration du cadastre.

K. Transport et Communication

Les infrastructures de communication sont des facteurs déterminants du processus du développement. Les infrastructures économiques de communication font référence aux routes, aux ports, aux aéroports et aux télécommunications. La défaillance des infrastructures économiques de communication figure parmi les principaux obstacles à la relance du secteur privé et à la réduction de la pauvreté

A. Transport

Les infrastructures de transport contribuent d'une façon indéniable à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté en facilitant la circulation des biens et des personnes, et en favorisant la création de nouvelles activités économiques.

- Les routes

Le réseau routier national et régional aux Comores totalise 849 km, dont 776 km de routes bitumées et 184 km de routes et pistes en terre. Il est reparti comme suit : 58,3 % à Ngazidja (495 km), 33,2 % à Ndzouani (256 km) et 11,5 % à Moili (98 km).

- Les ports

Les infrastructures portuaires facilitent le commerce extérieur et le commerce inter îles. Les taux d'occupation pour le poste de mouillage et les quais sont élevés si on tient compte du temps séjourné à quai par les bateaux en provenance des îles et par la forte augmentation du trafic inter îles. Le pays est actuellement sous-équipé en matière d'infrastructures portuaires

- Les aéroports

Les infrastructures dans le domaine se composent de l'aéroport international de Moroni « Prince Saïd Ibrahim » (AIMPSI) sis à Hahaya à Ngazidja et des aéroports secondaires de Ouani à Ndzouani et de Bandar-Salama à Mohéli. Ces aéroports desservent les liaisons aériennes tant internationales qu'inter îles. Le trafic est cependant assez limité ;

1. Les réalisations

- La réhabilitation d'une partie des routes de la capitale
- Le réaménagement des ports
- La construction d'un nouvel aéroport international
- La réhabilitation de l'aéroport d'Anjouan
- Le lancement de la construction de ports secondaires pour les liaisons inter îles
- L'élaboration de la politique sectorielle de transport et d'un plan d'action assortis 2009-2014

2. Les contraintes

- Le manque d'entretien des différentes infrastructures de transport
- Le non respect de la réglementation en matière de transport
- Le manque d'une base de données sur les transports
- La dégradation poussée des routes et des pistes d'aéroport

3. Les défis

- L'amélioration des infrastructures de transport
- La satisfaction des besoins de la population en matière de transport routier, maritime et aériens

B. Les télécommunications

Les télécommunications aux Comores ont connu une diversification au cours de l'année 2004. La Société nationale des postes et télécommunications (SNPT) a mis en place des nouveaux moyens de communication mais le prix reste trop élevé.

En 2005, il y a eu la scission de la SNPT en Comores Télécom et en Société Nationale des Postes et des Services Financiers(SNPSF) et cela a amélioré globalement les services.

1. Les réalisations

- La mise en place d'un réseau de téléphone mobile
- La création des réseaux CDMA et ADSL
- L'extension du réseau GSM

2. Les contraintes

- Un relief accidenté rendant difficile la couverture téléphonique dans certaines régions ;
- La vétusté du réseau filaire ;
- Les services de télécommunications peu performants à des coûts jugés très élevés ;
- Un cadre institutionnel et juridique du sous-secteur non respecté ;
- La non-conformité vis-à-vis de la régulation en matière de marché public ;
- Un temps d'intervention trop long pour la maintenance (les dérangements).

3. Les défis

- La libéralisation du secteur des télécommunications.
- La Fluidité des connexions
- L'amélioration du réseau de la téléphonie mobile

V. LES SECTEURS TRANSVERSAUX

A. Les financements et Investissements pour le développement durable

Au niveau national, une ligne de crédit allouée par la Banque Mondiale, à la Banque de Développement des Comores a permis de financer plusieurs activités du secteur privé en l'occurrence la pêche, l'agriculture, l'élevage et la création d'entreprises (menuiserie, bâtiment etc.) Sur le plan régional, les Comores en tant que membre du COMESA ont la possibilité d'avoir accès aux crédits de la banque de la ZEP pour le financement de projets économiques ou commerciaux à vocation régionale.

B. Le renforcement des capacités et coordination

Sur le plan national, il existait déjà un réseau de plusieurs écoles de niveau BAC + 2 et qui ont été regroupées récemment en une seule Université qui dispose d'un second et d'un troisième cycle ; Pour l'enseignement privé, la formation supérieure n'est pas intégrée dans le cursus de l'UDC Dans beaucoup d'institutions nationales des programmes de renforcement des capacités sont mis en œuvre notamment au CGP et au ministère de l'environnement.

Sur le plan sous régional, nous disposons de l'Université de Maurice pour le M.B.A. financée par l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Sur le plan du COMESA, le problème de la langue anglaise empêche de recourir aux institutions de formation de la région, ce qui n'empêche pas cependant la présence de quelques étudiants comoriens dans ces pays. Il n'existe pas encore d'initiatives pour lever les barrières linguistiques.

C. Les contraintes

- Manque convention entre les Comores et les autres pays de la région en matière de formation universitaire
- Problème de visa pour les étudiants désirant se rendre à l'île de la Réunion et à Maurice pour les études supérieures

VI. COMMERCE, INVESTISSEMENT, RENFORCEMENT DE CAPACITE

Coopération et état de la vulnérabilité des petits Etats Insulaires

- Dans le cadre du COMESA, il est prévu des mécanismes de sauvegardes en cas de risque économiques ou environnemental. Il n'y a pas d'étude réalisée dans le cadre de difficultés liées au commerce.

- Concernant l'OMC, une demande d'accession a été formulée en 2007. Les Comores sont admises en tant qu'observateur depuis 2008. Toutefois, en tant que PMA, les Comores bénéficient du traitement spécial et différencié réservé aux pays en développement ;
- Les Comores appartiennent à la zone franc ; la parité du franc comorien est fixe par rapport à l'euro ;
- Le coût de l'assurance est très élevé car les Comores ne possèdent pas de port en eau profonde ;
- Les Comores souffrent de l'éloignement des marchés internationaux ;
- Le coût de l'énergie est très élevé et probablement l'un des plus élevés au monde ;
- La dette extérieure est très élevée et le déficit commercial est important ;
- Importations : 87% des produits de consommation ;
- Exportations de 3 principaux produits qui procurent : 98% des produits d'exportation ;
- La libéralisation n'a pas pour autant eu pour effet d'assurer le système de la libre concurrence sur le marché intérieur. Bien au contraire, il a entraîné une flambée des prix et à des ententes entre opérateurs.

Le COMESA et la COI ont signé des accords des coopérations économiques incluant des clauses que les pays peuvent appliquer en cas de menace de leurs balance commerciale, la circulation des biens et des personnes ainsi que des capitaux ;

Le pays met en œuvre des pratiques de bonne gouvernance, lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite ;

La réforme du code des investissements élaboré en 2007 pourra les rendre plus attractifs ;

VII. LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT

A. L'éradication de la pauvreté

Malgré l'absence de données récentes permettant d'apprécier les conditions de vie des ménages et la pauvreté actuelles aux Comores, les informations sur l'environnement économique consolident l'hypothèse d'une détérioration de la situation socio-économique et d'un accroissement de la pauvreté. En effet, les ménages font face à une détérioration de leur pouvoir d'achat en raison des pressions inflationnistes. On a observé en 2008 notamment, des pénuries occasionnelles de denrées de base créant des pressions à la hausse sur les prix (SCR2009). Les données disponibles datent déjà de plusieurs années et les informations économiques plus récentes tendent à indiquer que les conditions de vie se sont probablement dégradées encore davantage ces dernières années. Selon l'EIM réalisé en décembre 2005, il y a une augmentation des dépenses réelles des ménages. Entre 1995 et 2004 cette augmentation était de 5,6% par an. Pour atteindre les objectifs du Millénaire en ce qui concerne l'éradication de la pauvreté, le gouvernement a entrepris les actions suivantes :

1. L'adoption de la stratégie agricole avec pour objectifs :

- amélioration de la balance agro-alimentaire pour atteindre la sécurité alimentaire ;
- introduction de nouvelles variétés à cycle court et à haut rendement ;

- développement de la petite hydraulique agro-pastorale
- introduction de géniteurs pour l'amélioration de la race bovine locale ;
- vulgarisation des techniques de production du petit élevage ;
- désenclavement rural ;
- électrification de la plupart des zones rurales ;
- extension des télécommunications dans de nombreuses zones rurales ;
- appui aux organisations paysannes ;
- création d'emplois dans le secteur agricole et para-agricole ;
- augmentation des revenus en milieu paysan.

2. La gestion durable des ressources naturelles:

- Mise en œuvre d'activités alternatives pour appuyer les communautés de base impliquées dans la gestion des ressources naturelles ;
- Elaboration et diffusion des techniques de défense et restauration des sols, notamment par l'embocagement et associant agriculture et élevage ;
- Mise en œuvre des projets OCB, PNDHD, GDT et des projets PMF/PNUD/FEM

3. La mise en place d'un système de crédit rural décentralisé et autonome

- fonds d'appui aux petits producteurs pour le développement d'activités génératrices de revenus
- appui aux initiatives économiques de base pour la promotion de micro-entreprises rurales ;
- aide à la micro-entreprise en faveur du secteur agricole ;
- centre d'appui au secteur privé ;
- création de caisses mutuelles d'épargne et de crédit ;
- constitution d'un réseau de mutuelles d'épargne et de crédit ;
- mise en œuvre du fonds d'appui au développement communautaire ;

4. Le développement de la pêche artisanale

- introduction de 1200 embarcations motorisées ;
- pose de dispositifs de concentration de poisson ;
- création d'un centre pour la formation des pêcheurs aux techniques de conservation, de transformation et de fumage ;
- formation des cadres et techniciens du secteur ;
- mise en place d'un système de crédit pour la pêche ;
- privatisation des services liés au secteur (approvisionnement intrants, construction navale, maintenance....) ;
- mise en place d'un système de données statistiques.

Ces initiatives ont permis de passer à une production de 6000 tonnes de poissons à 13500 tonnes (rapport Barbade+10).

Tableau 6 Incidence de la pauvreté et objectifs en 2015

Iles	Année		
	1995	1998	2015
Anjouan	62,1%	68,8%	34%
Grande Comore	41,1%	45,5%	23%
Mohéli	52%	57,6%	29%
Pays	54,7%		60,6%

(Source : rapport national Barbade+10)

Le document de la SCRP a défini des axes stratégiques et des programmes prioritaires pour concourir à une croissance convenable et à la réduction de la pauvreté. La mise en œuvre effective de ces programmes permettra à notre pays d'atteindre les OMD en 2015 et d'être dans le processus du Développement Durable.

C. L'éducation et réduction de la mortalité infantile

1. L'éducation

L'éducation a une incidence directe sur le bien-être futur des individus. Elle est essentielle au développement socioéconomique d'un pays car elle contribue à améliorer les conditions de vie des individus en leur donnant accès à plus d'opportunités économiques.

On note une nette amélioration du secteur ces dernières années et on comptabilise :

- 308 écoles élémentaires publiques
- 85 écoles élémentaires privées.
- 53 collèges publics (y compris les six collèges islamiques),
- 89 collèges privés ainsi répartis
- 10 lycées publics
- 62 établissements privés

Enfin, depuis la rentrée universitaire 2006-2007, suite à la fusion des institutions d'enseignement supérieur existantes, l'enseignement supérieur est assuré par l'Université des Comores à travers ses Facultés, Instituts et École ci-après :

- Faculté de Lettre et des Sciences Humaines ;
- Faculté de Droit et de Sciences Économiques ;
- Faculté de Sciences et Techniques ;
- Faculté Imam Chafiou ;
- Institut de formation des enseignants et de recherche en éducation (IFERE) ;
- Institut Universitaire de Technologie (IUT) ;
- Ecole de Médecine et de Santé publique (EMSP) ;

Notons aussi l'existence d'un certain nombre d'établissement et d'instituts privés d'enseignement supérieur qui commencent à se développer dans différentes régions du pays.

Tableau 7: Répartition de l'effectif scolaire par niveau (source : SCRCP)

Niveau d'enseignement	2003		2007		Accroisse- -ment
	Effectif	%	Effectif	%	
Education préélémentaire, communautaire et privée (1)	1 618	1,1	2,720	1.8	13.9
Education élémentaire, publique et privée	104 274	71,4	104,418	69.0	0.0
Enseignement secondaire 1er cycle, public et privé	25 689	17,6	27,256	18.0	1.5
Enseignement secondaire 2nd cycle, public et privé	11 962	8,2	13,862	9.2	3.8
Enseignement supérieur et technique, public	2 426	1,7	3 079	2.0	6.1
Total	145 969	100	151,335	100.0	0.9

Source : MEN, Tableaux de bord 2002/2003, 2004 et 2006/2007.(1) Le dernier recensement scolaire opéré en 1999 fait état de 2500 écoles coraniques (Palashio) abritant 96,752 élèves tous âges confondus.

2. La réduction de la mortalité infantile

Les efforts entrepris ont donné les résultats suivants :

- couverture vaccinale, 80% ;
- le taux de mortalité infantile est passé de 159 pour 1000 à 59 pour 1000 entre 1970 et 2001 ;

Tableau 8 Indicateurs de suivi des objectifs du millénaire liés à la santé de la reproduction

Indicateur	1996	2000	2003
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	104	74	
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	77,3	59	79,3
Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole (%)	48	56,3	71,08
Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes)	(--)	517	381
Proportion d'accouchements réalisés avec l'assistance d'un personnel qualifié (%)	52	62	

Source rapport Barbade+10

Tableau 9: Indicateurs de la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans en 2015

Années	1995	1998	2015
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	104 (1996)	74 (2000)	35
Taux de mortalité infantile	77 (1996)	59 (2000)	26
Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	48 (1996)	56,3 (2000)	importe ante

source rapport national Barbade+10

VIII. EGALITE DU GENRE ET POUVOIR DES FEMMES

Promouvoir l'égalité des sexes et le pouvoir de la femme.

La population comorienne est composée majoritairement de femmes (50,4%)

Selon le dernier recensement de 2003, les femmes représentent 60% des inactifs. Selon une étude récente sur le « genre et développement humain », les femmes occupent seulement 2% des postes de grandes décisions politiques et électives et 30% seulement de la fonction publique.

Pour promouvoir l'égalité de sexe et le pouvoir de la femme, le pays a

- encouragé la scolarisation des filles,
- élaboré un code de la famille prenant en compte les droits et les devoirs de la femme dans la société comorienne
- élaboré une Politique Nationale d'Equité et d'Egalité de Genre(PNEG).
- Encouragé la mise en place d'une ONG nationale « Réseau National des avocats du genre » le RENAG

Tableau 10 : La situation actuelle en matière d'accès des filles et des garçons à l'éducation est la suivante

Taux (année scolaire 2007-2008)	Filles	Garçons
Taux Brut d'Admission (TBA)	77,4	81,7
Taux Net d'Admission (TNA)	34,1%	35%
Taux Brut de Scolarisation (TBS)	91,8%	107,8%
Taux Net de Scolarisation (TNS)	72,3%	79,8%

Source : Ministère de l'Education Nationale / Direction Nationale de la Planification

Tableau 11 : Situation au niveau de l'enseignement secondaire

	Tranche d'âge 6-15 ans	
	Filles	Garçons
Taux en 2007		
Taux de scolarisation dans le primaire	56%	63%
Taux de scolarisation dans le secondaire	9%	10%
Taux de non scolarisation	35%	27%

Source: UNICEF/Comores

On peut considérer qu'il y a eu des efforts en matière de scolarisation des filles et que l'écart entre filles et garçons n'est plus aussi accentué qu'auparavant.

IX. VIH/SIDA, PALUDISME ET AUTRES MALADIES

A. Le VIH/SIDA

Les données statistiques actuelles sur le VIH/SIDA confirment un taux de prévalence encore faible. Une étude récente sur le VIH (EVIH), a révélé une prévalence du VIH de l'ordre de 0,025%. Cependant, le risque d'une explosion de la maladie est possible car plusieurs facteurs qui entraînent le développement du VIH/SIDA sont présents : prévalence élevée des IST, faible utilisation des préservatifs, prostitution croissante, faible niveau de connaissance de la maladie et de sa transmission, échanges avec des pays fortement touchés par la pandémie.

Le SIDA est devenu un problème préoccupant de santé publique, mais également de développement. En effet, même si le taux de prévalence à l'infection au VIH en 2003 est encore faible (0,025 %), une explosion est possible et doit être prévenue dès maintenant.

Beaucoup de progrès ont été observés, mais malgré cela, le pays doit multiplier les efforts pour pérenniser les actions de lutte contre la maladie, notamment à travers la multiplication des partenaires, le fonds mondial, la COI, l'ONUSIDA, l'OMS, l'UNFPA, l'UNICEF, le PNUD.

La maladie virale la plus redoutée est évidemment l'infection au VIH. Depuis le premier cas détecté (en 1998) jusqu'en 2000, il y a eu quelque 61 cas de séropositivité détectés. La distribution des cas est symétrique entre les sexes (32 femmes contre 29 hommes) et se répartit entre 15 et 50 ans (sauf transmission mère – enfant), mais la moitié des cas a été détectée chez les adultes entre 25 et 35 ans. On compte jusqu'en 2000 quelque 22 cas de SIDA déclarés, dont aucun patient n'a survécu.

Depuis longtemps déjà, des campagnes de sensibilisation notamment à l'utilisation des préservatifs ont été développées à travers les médias, des tournées dans les zones rurales, en milieu scolaires ainsi qu'à travers des panneaux publicitaires, des diapositives, et des tee-shirtsetc.

Cependant, les contraintes techniques financières et institutionnelles limitent les efforts nationaux de lutte contre la maladie. Les aspects culturels et religieux jouent aussi un rôle négatif dans la lutte contre la maladie. Outre les initiatives nationales de lutte contre le SIDA, il existe des initiatives régionales telles que le programme régional de la COI contre le SIDA, le programme régional de la COI de renforcement des capacités des Etats membres dans le domaine de l'urgence et de la lutte contre le SIDA.

C. Le paludisme

L'étude sur le paludisme révèle que cette endémie représente un problème majeur en santé publique aux Comores. Il est au premier rang des affections constituant les motifs de consultation dans les Centres de santé de l'archipel. Tous les âges sont touchés mais les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes sont les plus vulnérables. Un projet de lutte contre le paludisme a été mis en œuvre, soutenu par une vaste campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation sur les conditions de développement de la maladie et les moyens de la combattre, notamment la propreté des lieux et l'utilisation de moustiquaires imprégnées.

À l'instar des pays d'endémie palustre de la région africaine, le Gouvernement Comorien a inscrit parmi ses priorités sanitaires la lutte contre le Paludisme. Ceci s'est traduit par l'adhésion du pays à l'initiative « Faire Reculer le Paludisme ». Cet engagement à l'Initiative RBM a conduit le pays à l'élaboration du premier plan stratégique de lutte contre le Paludisme 2001-2006, puis au nouveau

plan révisé 2007 - 2012. Ce plan a pris en compte les Objectifs de la Déclaration d'Abuja ainsi que ceux des OMD.

Ce plan vise à réduire la prévalence, la mortalité et la morbidité liées au paludisme d'au moins 50 % d'ici 2012. Les principales actions sont la prévention par l'utilisation à large échelle des moustiquaires imprégnées d'insecticides longue durée (MIILD), l'utilisation ciblée des pulvérisations intra domiciliaires (PID) d'insecticide, le Traitement Préventif Intermittent (TPI) des femmes enceintes, le traitement des cas de paludisme par les Combinaisons Thérapeutiques à base d'Artémisinine (ACT) et la promotion de la lutte anti larvaire par des poissons larvivores. Il faut noter qu'il ya eu l'éradication du paludisme à Mohéli

C. Les autres maladies

D'autres maladies comme la dengue, la tuberculose, la lèpre, la filariose, le tétanos néonatal affectent la population, plus particulièrement la plus démunie.

La malnutrition affecte surtout les enfants et certaines femmes enceintes. Elle est considérée comme une conséquence de la pauvreté. L'enquête démographique et de santé de 1996 a montré un retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans. L'état nutritionnel des enfants n'est, en général, pas satisfaisant surtout sur le plan qualitatif. Cependant, la malnutrition domine par rapport à la dénutrition

X. VIABILITE ENVIRONNEMENTALE

Les Comores ont définis une politique nationale de l'environnement, une stratégie de mise en œuvre et un programme d'action destiné à concrétiser cette politique. La politique nationale s'inscrit dans le contexte économique actuel et répond aux exigences de la dégradation de l'environnement ainsi que de la politique économique définie par le gouvernement. L'objectif poursuivi dans le cadre de cette politique est de contribuer à un développement social et économique harmonieux et durable. La démarche suivie s'inscrit dans le contexte général d'une prise de conscience de la fragilité de l'environnement et de la nécessité d'une gestion rationnelle du patrimoine naturel et culturel pour le bien être des générations actuelles et futures.

La mise en œuvre de cette politique s'appuie sur un cadre législatif par l'adoption d'une Loi-cadre. L'essentiel des dispositions légales concernant l'environnement est inclus dans le texte de la Loi-cadre. Cette loi-cadre paraît relativement complète quant à la définition du domaine concerné, l'obligation légale d'études d'impact, la protection des milieux terrestres, des ressources en eau, du milieu marin, de la faune et de la flore. Les conditions de création d'aires protégées et les modalités de classement sont précisées dans les articles 47 et 48 de cette loi-cadre. Des dispositions relatives aux établissements humains (traitement des eaux usées collecte, traitement et élimination des déchets), le principe d'internalisation des coûts pour les déchets industriels et agricoles sont mentionnés.

Les compétences et attributions administratives en matière environnementale sont précisées. Un arsenal pénal est prévu et contenu dans la loi-cadre. Ce dispositif légal interne est complété par les conventions internationales sur l'environnement que les Comores ont ratifiées.

Cependant compte tenu de l'évolution rapide du domaine de l'environnement, il serait adéquat de réviser cette loi cadre afin de l'adapter aux préoccupations actuelles. L'élaboration des textes d'application s'avère nécessaire également pour une meilleure application de la LCE

Tableau12. Indices de viabilité

<i>Année</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>
Emissions de CO2 (par habitant)	78591,32 TM	80567,75 TM	82636,96 TM	84786,25 TM	87012,50 TM
Population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure(%) (rapport PNUD 2006)	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9
Population ayant accès à un point d'eau aménagé(1)	81%	81%	81%	81%	81%
Population ayant accès à un meilleur système d'assainissement (draft rapport genre 2009)	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	7%

Un point d'eau aménagé n'assure pas la disponibilité de l'eau

Auteur

XI. PARTENARIAT GLOBAL POUR LE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre du partenariat global pour le développement, le pays a développé la promotion de solidarité entre tous les acteurs nationaux et le développement de programme de coopération régionale avec le COMESA dans le domaine de la protection des ressources naturelles et des accords de coopération économique et commerciale. Avec la commission de l'Océan Indien, des efforts importants concernant la gestion des ressources naturelles, le renforcement des capacités et la coopération entre les ONGS de la sous-région ont été soutenus.

Il existe également dans la sous région, les accords de coopération économique et de gestion des risques ainsi que des accords de libre circulation des biens et des personnes dans la sous-région.

Pour le développement mondial durable, le pays a mis en œuvre un certain nombre de projets relatifs aux conventions internationales sur l'environnement et le développement.

Dans le domaine de l'expertise nationale pour la mise en œuvre du partenariat global, le pays dispose d'une capacité limitée avec une base de données incomplète.

XII QUESTIONS EMERGENTES ET BESOINS SPECIFIQUES

A. Les questions émergentes

Le terrorisme : Le pays est confronté aux graves problèmes liés au terrorisme international contre lequel le pays ne dispose pas de moyens appropriés. Des efforts sont faits pour la sécurité du pays.

Le SIDA : Bien que le taux de prévalence de la pandémie soit encore faible, des risques potentiels menacent le pays en raison de la vie de proximité de la population, de la forte émigration de la population à l'intérieur comme à l'extérieur des îles et le taux élevé de la maladie dans les pays limitrophes.

Les changements climatiques : Les problèmes liés aux changements climatiques et à la montée du niveau marin pourraient compromettre sévèrement le développement social et économique du pays. En effet, les études réalisées dans le cadre de la première communication nationale sur les changements climatiques révèlent une dégradation des infrastructures économiques et sociales, du potentiel touristique et halieutique.

La mondialisation : le pays risque d'être marginalisé en raison de la forte compétitivité que le pays ne peut pas supporter. Cette marginalisation pourrait être exacerbée par l'érosion éventuelle de la solidarité mondiale, dans une situation de ressources limitées, aggravée par l'étroitesse de la base économique et en l'absence d'économie d'échelle.

B. Les besoins spécifiques

Renforcement des moyens de contrôle aux frontières nationales pour lutter contre le terrorisme ;

Amplification des campagnes de sensibilisation d'information et d'éducation à tous les niveaux pour la prévention du SIDA ;

La réduction du coût des préservatifs et des antiviraux ;

Besoin de transfert des technologies et un soutien financier pour l'adaptation des secteurs socio-économiques les plus vulnérables aux changements climatiques ;

Face à la mondialisation, le maintien du traitement spécial différencié est indispensable pour assurer l'avenir sinon la survie des Comores ;

Assurer le suivi de la conférence des Bailleurs de Fonds pour soutenir les efforts de développement post-crise consolider les acquis obtenus grâce notamment à l'implication active de la communauté internationale.

XIII LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS).

Il existe un Système Statistique National (SSN) des Comores qui est un système décentralisé mais non intégré. IL est constitué par:

- la Direction Nationale de la Statistique (DNS) ;
- les services statistiques créés au sein des ministères - Education, Santé, Agriculture/Elevage et Pêche - ;
- les départements ministériels potentiellement producteurs de statistiques - Finances publiques, Emploi, Transport/Tourisme, Justice - ;
- la Banque Centrale

Cependant, le processus de formulation de la SCRP et l'élaboration du rapport de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2003, 2005 et 2009 ont mis en exergue les problèmes de pertinence et de qualité des données statistiques ainsi que la faiblesse du système d'information statistique. Le manque de données fiables pose donc des problèmes dans tous les domaines et il s'avère nécessaire d'améliorer les bases de données. C'est ainsi que le CGP a

élaboré une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) qui a été validée en 2007. Un plan de travail détaillé a ensuite été établi pour conduire l'ensemble des activités devant déboucher à la validation du projet de la SNDS en février et approuvé par le Gouvernement en mars 2008. Sa mise en œuvre est une priorité, notamment la mise en place d'un circuit informatisé de la dépense publique et d'un système d'informations plus performant entre le niveau central et les îles dans les secteurs stratégiques de l'économie.

Le lancement officiel de la base de données statistiques Comores-Infos / Dev-infos par le Chef de l'Etat en novembre 2009 témoigne de l'intérêt que le gouvernement accorde à la mise en place d'un tel outil indispensable pour une meilleure gestion des données et pour un suivi évaluation régulier des plans d'action, programmes et projets.

Le SNDS possède quatre axes prioritaires dont :

- Axe 1 : Cadre juridique et institutionnel
- Axe 2 : Formation des ressources humaines
- Axe 3 : Production statistique
- Axe 4: Accès et diffusion.

XIV LES IMPACTS DE LA CRISE MONDIALE (source PNUD Comores)

Bien que le pays soit un PMA peu intégré dans l'économie et les systèmes financiers mondiaux, les Comores risquent d'être durement touchées par la crise actuelle. La croissance économique qui a déjà fortement baissé (0,5% en 2008 contre 2,4% en 2006) du fait des pénuries de produits pétroliers et de la baisse du crédit au secteur privé, va pâtir davantage des effets de la crise mondiale.

Les Comores commencent seulement à être sérieusement touchées par la crise économique et financière mondiale. (Remarques : la zone franc a constitué un facteur de sécurité et de stabilité monétaire pour les Comores. Les effets des chocs exogènes ont été relativement contenus).

Quatre secteurs sources de revenus risquent d'être affectés :

Les investissements directs étrangers ;

L'aide publique au développement ;

Les prix des produits de base ;

Les envois de fonds des travailleurs émigrés.

L'impact le plus visible se situe surtout au niveau des prix des denrées de première nécessité poussés fermement à la hausse par l'envolée des cours mondiaux de certains produits. Le pays dépend à 50% des importations pour ses besoins alimentaires qui ont vu leur prix s'envoler (inflation est passée de 3,4% en 2006 à 11% en 2008 ; ex. le prix du riz a augmenté de plus de 40%). Cette hausse des prix mondiaux des principales denrées alimentaires importées a creusé davantage le déficit commercial. En effet, de par la structure importatrice nette de biens, les Comores sont très exposées aux effets-prix et au renchérissement des coûts du fret, qui vont accentuer la baisse des volumes importés et par conséquent la hausse des prix et une pénurie alimentaire). Remarque : le taux de couverture des importations par les exportations s'est fortement dégradé, passant de 10% en

2007 à 3,5% en 2008. Une baisse de la demande des produits d'exportation commence à se faire sentir (source SCRP2009).

La plupart des denrées de première nécessité sont devenues hors de portée de la frange de la population la plus pauvre entraînant ainsi une amplification de la malnutrition notamment des enfants. Une baisse importante des flux d'investissements directs étrangers (IDE) a entraîné un report et même un arrêt des projets d'infrastructures touristiques. (Ex. Site du Galawa et de Maloudja du groupe Dubaï world, Lac salé du groupe CGH,). Les IDE qui sont déjà faibles, représentant moins d'1% du PIB, risquent de devenir insignifiants.

Les transferts d'argent venant de la diaspora qui représentent 25% du PIB, constituent le premier poste de revenu aux Comores. Evalués à plus de 77 millions d'euros, ces transferts pourraient subir les effets du chômage et de restriction de crédit dans les pays d'accueil des travailleurs comoriens. La baisse probable de l'envoi des fonds de la diaspora aura inévitablement un impact sur les filets de sécurité qu'ils constituent (consommation, éducation et santé), sur l'emploi (impact probable sur l'immobilier) sur le commerce international du pays (première source de financement de l'importation de biens de consommation et d'alimentation).

L'aide publique au développement, qui représente 37% des ressources de l'Etat, a permis de contenir le déficit global à hauteur de 2% du PIB en 2007. Les Comores, en voie de négociation d'un programme avec le FMI, appuyé par une FRPC, affichent un besoin de financement de près de 26 millions de dollars (seulement 9 millions sont mobilisés) pour la mise en place de ce programme. La mobilisation de ces ressources qui devraient être couvertes par des concours extérieurs, risque de pâtir des effets de la crise, les budgets de certains états donateurs subissent les effets de la crise financière.

Références

Atlas des ressources côtières de l'Afrique Orientale(2002)
Communication Nationale sur les changements climatiques (2001)
Diagnostic de l'état de l'environnement(1994)
Déclaration de la Barbade (1994)
Déclaration Maurice(2005)
Déclaration de Paris
EIM (2005)
Loi forestière
OMD 2003
OMD2005
OMD 2009(draft)
Plan d'action Barbade (1994)
Plan d'action environnemental (1994)
Loi cadre de l'environnement (1994)
Plan d'action Environnemental(1994)
Plan d'action NCSA
Plan d'action biodiversité
Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement(2008)
PNACHEA (2009)
Politique forestière
Rapport national Barbade+ 10(2005)
Rapport semestriel du PNDHD
Rapport ozone Comores(2008)
Rapport sur les PMA(2009)
Rapport PNUD sur les activités habilitantes
Rapport des états généraux sur l'habitat(2009)
RGPH(2003)
SCRIP(2009)
Termes de référence pour l'étude des ressources en eaux souterraines
Etude écologique de la forêt du Mont Kartala : Ethnobotanique, Typologie, Régénération naturelle, évolution spatio temporelle et zonation potentielle en site de conservation
UNDAF 2008 62012

Personnes rencontrées

Mme Alfeine Soifiat :	Commissaire Générale au Plan
Mme Sitti Attoutmane	Directrice du tourisme
Mme Marie Hassanati Attoumane	Directrice Adjointe du tourisme
Melle Andilyat Mohamed Abdérémane	Université des Comores
Mme Raouddah Ibrahim	Projet NCSA
Mme Chadhouliat Abdou Chakour	Point Focal CDB)
Mme Moinamkou Abdou Simba :	Projet eau convention de Nairobi)
Mr le Colonel Ismael Mouigni Daho :	COSEP
Mr Said Abdallah cheick soilih :	projet PNDHD
Mr Said Mohamed	Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Environnement)
Mr Aboubacar Allaoui :	projet politique forestière)
Mr Mohamed Halifa :	Directeur général de l'INRAPE
Mr Abdourohmane Ben Ousseine :	Directeur Général Adjoint de L'environnement
Mr Soalihy Hamadi :	Commissariat Général au plan
Mr Ali Mohamed Mlazahahé :	Projet OCB
Mr Ismael Bachirou	Projet OCB(OCB)
Mr Youssouf Belou	point focal de la convention sur la désertification
Mr Hachim	Abderemane ONG Ulanga
Mr Farid Anasse	Responsable du département Système d'Information Géographique
Mr Saïd Ahamada	coordonnateur du projet PROGECO
Mr Assyan :	Direction eau et énergie
Mr Maabadi Boinali :	Direction eau et énergie
Mr Said Mohamed Nassur :	Direction eau et énergie
Mr Moussa Mohamed :	Ma-mwé
Mr Salma Abdou Issa :	Ma-mwé
Mr Goulam Sououndi :	Ma-mwé
Mr Saïd Ahmed :	consultant national eau
Dr Selmin Burak :	consultante eau
Mr Ahmed Mansour :	direction de l'agriculture
Mr Fahar Abdourahim :	direction élevage
Mr Mhoussine :	Directeur des transports

Tableau 7 : Axes stratégiques et programmes prioritaires de la SCRP 2010-2014

Axes Stratégiques	Programmes Prioritaires
Axe stratégique 1 : Stabiliser l'économie et établir les bases d'une croissance économique forte fondée sur l'équité	<i>Programme 1.1 : Amélioration du fonctionnement de l'État et des finances publiques</i>
	<i>Programme 1.2 : Intégration et facilitation du commerce intérieur et extérieur</i>
	<i>Programme 1.3 : Amélioration de l'approvisionnement en énergie à faible coût</i>
	<i>Programme 1.4 : Amélioration des infrastructures économiques de base et des services des communications</i>
	<i>Programme 1.5 : Accroissement de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et gestion durable de la ressource</i>
Axe stratégique 2 : Renforcer les secteurs porteurs en mettant l'emphase sur le renforcement institutionnel et une participation accrue des opérateurs économiques privés	I. Renforcement du secteur privé
	<i>Programme 2.1 : Appui à l'organisation du secteur privé</i>
	<i>Programme 2.2 : Intermédiation financière et microcrédit</i>
	II. Relance de la croissance à travers les secteurs porteurs
	• Sous-secteur agricole et élevage
	<i>Programme 2.3 : Renforcement de la sécurité du patrimoine foncier</i>
	<i>Programme 2.4: Appui à la création d'un environnement favorable au développement du secteur agricole</i>
	<i>Programme 2.5: Relance de la production agricole et agroalimentaire</i>
	<i>Programme 2.6: Protection du cheptel animal contre les maladies infectieuses exotiques et intensification des filières de productions animales</i>
	• Sous-secteur pêche
	<i>Programme 2.7: Création d'un environnement favorable au développement harmonieux du secteur</i>
	<i>Programme 2.8: Développement du système de conservation, de transformation et de la commercialisation des produits halieutiques</i>
	• Secteur touristique
<i>Programme 2.9: Appui au développement touristique</i>	
Axe stratégique 3 : Renforcer la gouvernance et la cohésion sociale	<i>Programme 3.1: Promouvoir la bonne gouvernance, la cohésion sociale, la solidarité et la consolidation de la paix</i>
	<i>Programme 3.2: Amélioration du cadre juridique, promotion de la lutte contre la corruption et renforcement de la transparence dans la gestion des affaires publiques</i>
	<i>Programme 3.3 : Renforcer les capacités de l'institution judiciaire</i>
	<i>Programme 3.4 : Lutter contre le terrorisme, la criminalité transnationale et renforcer la sécurité civile</i>
Axe stratégique 4 : Améliorer l'état sanitaire de la population	<i>Programme 4.1 : Lutte contre le paludisme et les maladies prioritaires</i>
	<i>Programme 4.2: Développement intégré de la santé sexuelle et génésique</i>
	<i>Programme 4.3 : Lutte contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles</i>
	<i>Programme 4.4 : Renforcement de l'efficacité et de l'efficience du système de santé dans toutes ses composantes</i>
Axe stratégique 5 : Développer l'éducation et la formation professionnelle en vue d'améliorer le capital humain	<i>Programme 5.1: Développement de l'éducation, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en adéquation avec le marché de l'emploi</i>
	<i>Programme 5.2: Amélioration de l'accès et la qualité de l'éducation de base (préscolaire et élémentaire) et secondaire</i>
	<i>Programme 5.3: Développement des ressources humaines compétentes et de l'approche sectorielle (Swap) en éducation</i>
	<i>Programme 5.4: Promotion de l'alphabétisation et des activités sportives et de culturelles</i>
Axe stratégique 6 : Promouvoir la durabilité de l'environnement et la sûreté civile	<i>Programme 6.1: Conservation de la biodiversité et partage équitable des avantages qui en découlent</i>
	<i>Programme 6.2: Conservation et valorisation de l'agro biodiversité</i>
	<i>Programme 6.3: Adaptation au changement climatique</i>
	<i>Programme 6.4 : Eco assainissement des finances publiques</i>
	<i>Programme 6.5: Développement des capacités de gestion et de coordination multisectorielle de l'environnement</i>
	<i>Programme 6.6. Mise en place des mécanismes de prévention et de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et climatiques</i>

(Source SCRP)